

# INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ



En faction devant le Palais du Gouverneur Général à Saigon.



# LOTÉRIE INDOCHINOISE



Tr. TANLOC



# Indochine

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Directeur : Jean SAUMONT

DIRECTION-ADMINISTRATION : 15, Boulevard Rollandes — HANOI — Téléphone 428

ABONNEMENTS { INDOCHINE et FRANCE. Un an 15 \$ 00 — Six mois 8 \$ 50 — Le numéro 0 \$ 40  
ETRANGER ..... Un an 24 \$ 00 — Six mois 13 \$ 50 — Le numéro 0 \$ 60

## SOMMAIRE

|                                                               | Pages     |                                             | Pages   |
|---------------------------------------------------------------|-----------|---------------------------------------------|---------|
| Affinité franco-annamite, par DANG-TRINH-KY ..                | 1         | De l'art traditionnel à l'art moderne ..... | IX à XI |
| L'inscription gravée sur le tombeau de l'Evêque d'Adran ..... | 4         | Saigon sous l'égide du Maréchal .....       | XII     |
| Causerie sur le jade, par MAX PASSIGNAT .....                 | 5         | La Semaine dans le Monde :                  |         |
| Le Service des Postes au temps du Vieil Annam, par G. P. .... | 7         | Les Informations de la semaine .....        | 9       |
| Le Palais du Gouvernement général à Saigon I à V              |           | Revue de la Presse Indochinoise .....       | 10      |
| La Rénovation Laotienne .....                                 | VI à VIII | La Vie Indochinoise, par JEAN DESCHAMPS ..  | 13      |
|                                                               |           | Mots croisés n° 57 .....                    | 16      |
|                                                               |           | Solution des mots croisés n° 56 .....       | 16      |

## AFFINITÉ FRANCO-ANNAMITE

par DANG-TRINH-KY.

**L**E nom du Maréchal Pétain restera gravé dans l'Histoire non seulement comme celui du grand Chef qui, deux fois, sauva la France du désastre et la reconstruisit après, plus solide et plus forte au milieu d'un monde en désarroi, mais encore comme celui de l'homme de génie qui, par ses paroles et ses actes, a rapproché définitivement et uni par des liens moraux indissolubles, l'Orient à l'Occident, l'Extrême-Asie et, en particulier, l'Annam à la France.

Nous savons qu'il était classique, dans les livres de philosophie comme dans les relations de voyages, d'opposer la société occidentale fondée sur le bien-être et l'indépendance de l'individu considéré comme une fin en soi, à la

société orientale basée sur la hiérarchie des personnes et leur intégration dans l'ordre de la Famille et de l'Etat.

Inutile de nier que cette opposition était, dans une grande mesure, exacte. Il était malaisé par exemple pour nous, Annamites, de concilier certaines règles de vie dans l'ancienne France républicaine, dans la France d'avant-armistice, avec nos vieilles traditions familiales et sociales.

Mais depuis plus d'un an, le Maréchal Pétain a reconstruit la France. Il a balayé ces anciennes habitudes de laisser aller, démoli ces vieux principes générateurs de désordre qui, loin d'être le reflet fidèle de l'esprit et du caractère



français, en furent une déformation et une aberration.

Dans l'essence même de la race française, le Maréchal a puisé les matériaux avec lesquels il rebâtit la France. Et nous, Annamites, nous avons été tous frappés de la merveilleuse harmonie qui existe entre les idées françaises et les traditions annamites, entre les fondements de la France nouvelle, reconstruite sur les bases inébranlables du Travail, de la Famille et de la Patrie et les principes millénaires de l'Annam : « Tu, Tê, Tri, Binh ».

Je ne voudrais pas m'étendre ici à dissenter sur les différents aspects de cette harmonie, de ce remarquable accord des idéaux et de leurs réalisations. Les lecteurs ont pu lire dans cette revue des commentaires suffisamment clairs et détaillés à ce sujet.

D'ailleurs, il suffit à chaque Annamite de lire les « Paroles du Maréchal », d'en méditer chaque phrase et chaque mot pour voir que dans la France reconstruite par le Maréchal, dans cette vraie France éternelle, l'Annam, entraîné dans le tourbillon des temps modernes, retrouve en quelque sorte la fraîcheur vivifiante des sources, grandies et animées par la morale chrétienne, de ses principes moraux et sociaux.

Je voudrais seulement, pour illustrer ces commentaires, vous apporter ici un témoignage vieux de plus de cent ans, qui montrera combien l'Annam confucéen et la France chrétienne, la vraie France éternelle, sont tout près l'un de l'autre dans leurs conceptions de la vie et de l'ordre social.

Ce document date du règne de Minh-Mang (1820-1840).

L'Empereur Gia-Long, après 18 ans de règne, laissa à son successeur un pays uni, tranquille, tout auréolé encore de la gloire des heureux faits d'armes passés. Mais, comme la France après la victoire de 1918, l'Annam, grisé par ses succès, ne pensait plus qu'à jouir d'un bonheur qu'il croyait éternel et oubliait délibérément dans le plaisir les principes qui avaient fait de la nation un peuple fort et redouté.

L'Empereur Minh-Mang vit les dangers d'un tel relâchement. Dans les dernières années de son règne, il prit une Ordonnance, diffusée dans tous les coins du pays, où il rappela impérieusement à chacun ses devoirs (Cf. « Viêt-Nam Su-luoc », tome II, page 177).

La première chose qu'il prescrivit, c'était (« Dôn nhàn luân ») la stricte observation du principe de l'Autorité basée sur le respect de la Hiérarchie et de l'Ordre : l'Ordre dans l'Etat, l'Ordre dans le Groupement familial, l'Ordre dans la Communauté conjugale.

Inutile de rappeler à nos lecteurs que cette Hiérarchie et cet Ordre sont en Annam le fondement suprême de tous les rapports sociaux et qu'ils sont générateurs pour chacun de droits et de devoirs, de responsabilités et de justice.

Une association d'idées toute naturelle nous fait penser immédiatement à la vie nouvelle dans la France reconstruite par le Maréchal Pétain : « Le nouveau régime sera une hiérarchie sociale... Nous ferons une France organisée, où la discipline des subordonnés réponde à l'autorité des chefs dans la justice pour tous... La Révolution nationale tend à restaurer les disciplines collectives, la qualité du travail, la fécondité de la famille, le sens de la Patrie ».

L'Empereur Minh-Mang, dans son Ordonnance, demanda ensuite à tous ses sujets de servir le pays avec droiture et loyauté, de conserver sans cesse leur cœur et leur conscience nets (« Chinh tâm thuât »).

Il nous semble ici entendre les conseils du Maréchal : « L'heure des intérêts particuliers est passée, seul compte désormais l'intérêt général. Il s'agit de vivre dans la droiture et la loyauté. Il ne faut penser qu'à l'ordre, et l'ordre c'est la conscience de tous ».

Aux agriculteurs et aux artisans, l'Empereur Minh-Mang recommanda vivement de s'occuper avec amour de leurs métiers, de les faire prospérer, de les perfectionner et de se perfectionner eux-mêmes (« Vu ban nghiêp »).

Il nous est agréable de voir que ce souci du Souverain de fixer les agriculteurs et d'encourager les artisans, de mettre les uns et les autres à l'honneur, répond aux préoccupations du Maréchal Pétain : « Chaque profession, chaque métier aura son élite, et nous encouragerons de tout notre pouvoir la formation de ces élites sur les plans local et régional... Nous serons ainsi amenés d'une part à restaurer la tradition de l'artisanat où triompha pendant tant de siècles la qualité française, d'autre part à réenraciner, autant que faire se pourra, l'homme français dans la terre de France, où il puisa toujours, en même temps que sa subsistance et celle de ses concitoyens des villes, les solides vertus qui ont fait la force et la durée de la Patrie ».



Aux jeunes, espoir et force future de la nation, l'Empereur Minh-Mang accorda une sollicitude toute particulière.

Ainsi que le Maréchal a recommandé aux parents : « Un enfant bien élevé ne s'obtient pas sans un usage vigilant, à la fois inflexible et tendre, de l'autorité familiale ; la discipline de l'école doit épauler la discipline de la famille », l'Empereur fit une obligation aux pères et aux aînés de s'occuper personnellement de l'instruction et de l'éducation de leurs enfants et de leurs cadets (« Huân tu dê »).

Voici ses prescriptions à ce sujet :

Pour leur instruction : leur distribuer l'enseignement traditionnel et classique des Maîtres ; s'écarter des mauvaises doctrines et des mauvais bergers (« Sùng chính học »).

Pour leur éducation : les éloigner des plaisirs faciles et des actions immorales ou sans idéal (« Gioi dân thac »).

Tous devaient s'efforcer de se perfectionner moralement, de maintenir les bonnes mœurs, d'acquiescer et de conserver les vertus sociales et civiques qui font de tous temps l'honneur et la force des nations (« Thuân phong tục »).

Nous savons que le Maréchal Pétain accorde également un soin tout particulier à la jeunesse, à son instruction et à son éducation.

« L'école de demain enseignera, avec le respect de la personne humaine, la Famille, la Société, la Patrie. »

Il conseille aux adolescents : « Pour vous, engagés dès le jeune âge dans les sentiers abrupts, vous apprendrez à préférer aux plaisirs faciles, les joies des difficultés surmontées. Méditez ces maximes : le plaisir abaisse, la joie élève ; le plaisir affaiblit, la joie rend fort ».

Dans l'âpre déroulement de la vie, le Maréchal leur recommande : « Réserver toujours une place aux vertus sociales et civiques, à l'entraide, au désintéressement, à la générosité... Renoncez à la haine, car elle ne crée rien. On ne construit que dans l'amour et dans la joie ».

Ces nobles paroles, nos jeunes Annamites peuvent se les graver profondément dans l'esprit : elles répondent si parfaitement aux traditions morales de notre race...

Enfin, l'Empereur Minh-Mang s'adressa à tous les habitants, jeunes ou vieux ; il leur re-

commanda d'obéir scrupuleusement aux lois de l'Etat, garantes de l'Ordre social (« thân pháp thu ») ; de pratiquer l'économie, vertu qui assure la richesse et la pérennité des peuples (« thương tiết-khiêm ») ; mais aussi et en même temps de pratiquer la solidarité en ouvrant tout grands leurs cœurs à la générosité et à la charité, et en étendant le plus loin possible la sphère de leurs bonnes actions (« Quang thiên hành »).

La pensée du Souverain se rencontre ici avec celle du Maréchal : « Un peuple libre est celui où chacun est sujet de la loi et où la loi est plus puissante que tout le monde... Après la paix, le premier besoin des peuples est l'ordre, l'ordre dans les choses, dans les constitutions, dans la rue et les entreprises. Sans ordre, pas de prospérité, pas de liberté ».

Le Maréchal nous invite tous à sortir de nous-mêmes : « Il faut penser aux malheurs de la Patrie et à l'infortune de tous ceux qui souffrent plus que nous. Il faut aider la Patrie à secourir nos compatriotes... Secourir nos compatriotes, c'est nous donner sans arrière-pensée, sans réticences personnelles, à cette solidarité matérielle et morale qui doit réunir tous les Français. C'est relever celui qui tombe, c'est ranimer celui qui s'abandonne, c'est ramener celui qui s'égare ».

Les nobles paroles que le Maréchal adresse aux Français et aux enfants de l'Empire pénètrent profondément dans notre cœur et dans notre esprit : le terrain y a été en effet déjà longuement préparé et est aujourd'hui prêt à recevoir les bonnes semences que nous apporte la France et qui font renaître en nous les meilleures de nos vertus.

Ainsi, dans la France renouée, les aspirations légitimes et millénaires de l'Annam trouvent leurs échos les plus favorables et les plus sympathiques. Réciproquement, les idéaux de la France éternelle s'accordent dans une harmonie parfaite avec les conceptions annamites de l'ordre, du travail, de la discipline, avec nos sentiments de la Famille et de la Patrie.

La fameuse parole de Rudyard Kipling porte à faux. Désormais, les Annamites peuvent se dire, sans aucunement, trahir leurs traditions, sans rien renier de leur patrimoine moral : « Tout ce qui est Français est nôtre ».

DANG-TRINH-KY.



# L'inscription gravée sur le tombeau de l'Evêque d'Adran

*Nous empruntons à une étude de Mgr TONG, évêque de Phat-Diêm, parue dans le Bulletin de la Société d'Enseignement Mutuel du Tonkin, en 1936, cette belle page qui évoque la gratitude de l'Empereur Gia-Long pour le grand Français qui l'avait aidé à restaurer sa dynastie :*

QUAND les cérémonies de la sépulture catholique furent achevées, le Roi, s'avancant d'un air grave et la tristesse au front, prononça un long et émouvant éloge funèbre qu'il avait, dit-on, composé lui-même. Il le prononça d'un ton accentué, bien que les larmes fissent un peu trembler sa voix.

Le Roi fit élever un riche mausolée pour recouvrir les restes de son bienfaiteur. En avant, il fit graver en lettres d'or, sur une table de marbre qui reste encore, l'inscription suivante :

L'illustre Docteur français Pigneau de Béhaine, chrétien dès son enfance, fut versé dans toutes les connaissances des savants. Il était encore jeune quand il vint dans Notre royaume, qui était alors rempli de troubles. Le Docteur français fut pour Nous un auxiliaire dévoué ; il se montra, dans ces circonstances difficiles, aussi distingué par son instruction que par la prudence de ses conseils. Il voulut bien se charger de la mission importante de demander l'appui d'une flotte alliée dans un pays lointain, et il ne put Nous l'amener qu'après avoir franchi les montagnes et affronté les périls des mers.

Pendant plus de vingt ans, il travailla avec une ardeur constante, soit en étudiant les meilleurs gouvernements, soit en suggérant les mesures à prendre pour Nous faire reconquérir et pacifier nos provinces. Toutes les actions de ce sage méritent d'être transmises comme des exemples à la postérité. Si Notre royaume est parvenu au plus haut degré de splendeur, il le doit surtout au génie et aux soins du Grand Maître.

En 1799, il vint dans la province de Qui-nhon et mourut au port du Thi-nai, le 11<sup>e</sup> jour du 9<sup>e</sup> mois, dans la 58<sup>e</sup> année de son âge. Le dixième mois de la même année, il fut élevé par Nous à la dignité de premier ministre et de précepteur du Prince Royal. Il fut enseveli au nord de la ville de Gia-dinh, dans le lieu qu'il avait désigné pour recevoir son tombeau.

Ce monument a été érigé le 6<sup>e</sup> mois de l'année 1800.

Par ordre du Roi, le tombeau de l'Evêque d'Adran fut entouré d'un mur, et une garde de 50 miliciens y fut placée à perpétuité. En mourant, Gia-Long fit jurer à son fils Minh-Mênh d'entretenir cette garde, ce qui eut lieu. Ce mausolée a traversé les persécutions, protégé par le souvenir du grand Evêque et par cette religion de la mort, qui est une des vertus de notre pays d'Annam. Quand les troupes françaises, les armes à la main, arrivèrent, il y a quelque 70 ans, en face de la muraille de briques qui l'enclôt, elles y trouvèrent encore de faction, jusque sous les balles, la garde perpétuelle prescrite par Gia-Long.

Depuis l'occupation, la France a voulu que la tombe du plus illustre et du plus dévoué de ses enfants en ce pays, fut élevée à la dignité de monument national. C'est auprès de ses restes précieux que reposent désormais, en attendant l'éternelle résurrection, les missionnaires français qui meurent à Saigon, après avoir usé leur vie à ce qui fut la double œuvre de Mgr Pigneau de Béhaine : le développement du christianisme et la grandeur de la France et de l'Annam.





# CAUSERIE SUR LE JADE

par Max PASSIGNAT.

**S**OUS le nom de jade on connaît trois minéraux que la science distingue par les noms de néphrite, jadéite et chloroménalite. La néphrite est un silicate de calcium et de magnésium, la jadéite, un silicate d'alumine. Quant à la chloroménalite, elle contient, en outre, de l'oxyde de fer, du manganèse et du titane.

Excusez ce vocabulaire pétrographique : j'en ai fini avec lui...

D'où provient, me direz-vous, cette curieuse appellation de néphrite donnée à certaines qualités de jade ? Ce vocable évoque, en effet, dans l'esprit de beaucoup de personnes des souvenirs de douleurs de reins particulièrement aiguës. Le terme provient d'une tradition chinoise très ancienne suivant laquelle la poudre de jade pilée et administrée sous forme de pilules guérit magiquement les maux de reins. D'où l'appellation de *Piedra de hijada* que lui donnèrent les premiers voyageurs espagnols du XVI<sup>e</sup> siècle et dont on fit une adaptation phonétique assez courante : pierre de jade.

Comment reconnaît-on le jade ? D'abord à sa densité très élevée, à son extrême dureté qui lui permet de rayer aisément le verre, même lorsqu'il est en surface ronde. Ensuite au fait qu'on ne peut l'entamer avec une pointe d'acier.

Lorsqu'il est vert émeraude, sa coloration est due à la présence de parcelles de chrome à l'état concentré. Cette qualité très recherchée et fort rare est, vu son prix élevé, réservée uniquement à la confection des bijoux. Les Chinois la nomment *Feitsouei* ; on la trouve sous forme de taches de petites dimensions à l'intérieur des blocs souvent de couleur terne. Songez qu'il faut parfois éliminer des milliers de pierres avant d'en trouver une dont on puisse extraire la parcelle destinée à fournir un chaton de bague. Bien des riches prospecteurs chinois, poussés par l'appât d'un gain aussi peu vraisemblable que fabuleux, se sont ruinés dans l'espoir de trouver un jour un bloc entier de jade vert impérial. Il est d'ailleurs erroné de croire que le jade est nécessairement vert ; les teintes les plus diverses, dues à son contact dans le sol avec des filons métallifères très variés, lui confèrent toutes les nuances possibles allant du blanc laiteux au noir le plus sombre en pas-

sant par le jaune, le rouge, le bleu, le gris, le marron et le mauve.

D'où vient le jade ? Cette pierre connue en Chine depuis la plus haute antiquité ne se trouve plus maintenant que dans les confins du Continent asiatique, en Birmanie et dans le Turkestan. Les antiques carrières, propriétés personnelles des Empereurs chinois, sont, en effet, épuisées depuis deux mille ans. Dans les gisements de Birmanie, le jade se présente sous forme de galets recouverts d'une gangue extrêmement semblable à celle du silex. L'excessive dureté de la matière impose à l'artisan qui la façonne des conditions de travail particulièrement pénibles. Il lui faut d'abord une patience à toute épreuve et une attention de chaque instant. De cinq à six cents jours de travail sont parfois nécessaires pour donner au bibelot le poli et l'éclat qu'il est susceptible de fournir, outre sa forme délicate. L'ouvrier, qui doit être à la fois un artisan et un artiste, examine attentivement la pierre brute et la dégrossit en pratiquant avec une fraise à pointe de diamant une série de trous juxtaposés. Il fait ensuite sauter à la bouterolle les parties restées pleines entre ces trous. L'opération est renouvelée jusqu'à ce que l'objet apparaisse dans ses formes principales. Le décor est ensuite ciselé à la pointe de diamant ; le polissage, opération longue et fastidieuse, est obtenu à la poudre d'émeri.

Quelle valeur et quelle signification, les Chinois attribuent-ils au jade ? Le jade a pour eux une valeur symbolique qui, du fait de sa dureté, en fait la matière impérissable par excellence, la substance destinée à fabriquer les plus précieux objets consacrés par les rites. Il tient chez eux la place qu'occupent chez nous l'or et l'argent, peu connus en Chine et que l'on ne savait primitivement utiliser que sous forme d'incrustations dans certains bronzes rituels. En effet, dans un ouvrage composé d'après les manuscrits que Confucius a laissés on lit que :

... dès les temps anciens le sage a comparé la vertu au jade. A ses yeux, le poli et le brillant du jade figurent la vertu d'humanité ; sa parfaite compacité et sa dureté extrême représentent la sûreté d'intelligence ; ses angles, qui ne coupent pas, bien qu'ils paraissent tranchants, symbolisent la justice ; les perles de jade, qui pendent au chapeau et à la ceinture,



*figurent le cérémonial ; le son pur et soutenu qu'il rend quand on le frappe et qui à la fin s'arrête brusquement est l'emblème de la musique ; son éclat irisé rappelle le ciel ; son admirable substance, tirée des montagnes et des fleuves, représente la terre...*

*Voilà pourquoi le sage estime le jade.*

Les ornements rituels, les emblèmes hiérarchiques du souverain et des milliers de mandarins qui gouvernaient le vaste empire chinois étaient sculptés dans du jade. Dans les cérémonies importantes, les hauts dignitaires impériaux tenaient devant leur bouche une tablette de jade pour arrêter leur haleine, attitude hiératique qui est illustrée par de nombreuses peintures.

Manger dans des bols de jade pouvait, dans certaines conditions, conférer l'immortalité. L'Empereur lui-même rendait hommage aux qualités transcendantes du jade ; il l'absorbait pilé et dissous dans les périodes de purification qui précèdent les rites consacrés au culte des divinités célestes. Parfois le jade servait à des fins politiques : un prince troquait une localité contre un anneau de jade, et les objets de cette matière servaient pour les cadeaux que les puissants échangeaient entre eux. Dans les récits légendaires, on relève des comparaisons telles que « palais de jade », « ami de jade », « liqueur de jade » pour désigner un vin réputé.

Le jade devint ainsi la substance vraiment précieuse, celle qui donnait les plus fines sensations, qui suggérait les plus gracieuses pensées.

On en fit mille objets divers, d'usage familial que l'on s'offrait en présent. Les porte-pinceaux, les godets à encre, les brûle-parfums, porte-bouquets, tous les menus objets qui ornaient la table des lettrés étaient en jade. La translucidité de la matière et le travail délicat dont elle est susceptible la faisaient moins priser que l'agréable sensation qu'elle procure au toucher, sensation ferme et onctueuse, véritable caresse pour les doigts. On est souvent confondu à la pensée des prodiges d'habileté réalisées pour sculpter en couches superposées de vraies dentelles de pierre dure, pour atteindre avec la bouterolle le centre du bloc et manœuvrer la pointe de l'outil à travers de nombreuses sinuosités. Loin d'éviter les difficultés, l'artiste chinois les aborde de front et les multiplie. Grand observateur de la nature, il sait emprunter au monde végétal surtout, ses plus séduisantes créations qu'il agrément de son imagination poétique et subtile. Avec la matière dure par excellence, il parvient à rendre la souplesse serpentine d'un dragon fantastique, la grâce flexible des lotus, les fines découpures des fougères et des mimosas.

Rien de délicat comme un de ces vases, une de ces coupes, une de ces statuettes, vrais morceaux de lumière captée et ciselée pour le plaisir des yeux et qui, pareilles à des fleurs vivantes, se posent sur le coin d'un guéridon ou la tablette d'une vitrine.

MAX PASSIGNAT.

---

## Français et Annamites !

# Plus que jamais c'est l'heure du coude à coude. L'union franco-indochinoise est capitale pour l'avenir de la Fédération.

**Maréchal PÉTAÏN.**



# Le Service des Postes au temps du Vieil Annam

par G. P.

Thương anh, em cũng muốn vô.  
Sợ chuông nhà Hồ, sợ phá tam giang.



mon « frère aîné », comme je désirerais vous rejoindre ! Mais j'ai si peur de la forêt Hồ et je crains tant les fureurs des trois Grands Fleuves...

Ce distique populaire exprime l'effroi que les voyages inspiraient aux Annamites des temps anciens. Ces vers étaient devenus une sorte de clause de style poétique dont usaient les femmes d'Annam pour clore un message qu'elles transmettaient à leurs époux ou à leurs fiancés, occupés au loin.

C'est que, en ce temps-là, ce n'était pas un jour, ou plusieurs jours qu'il fallait pour se rendre du Tonkin en Cochinchine, mais des mois, à supposer que les périls qui vous guettaient le long des routes vous permissent d'arriver au terme de votre voyage : les voleurs de grand chemin, les pirates et les innombrables bacs à traverser remplissaient de crainte le cœur des voyageurs. Ceux-ci étaient toujours chargés de messages privés car la transmission des nouvelles pour les particuliers n'était pas encore organisée : le « service officiel des postes » (*trạm*) ne fonctionnait que pour les besoins de l'Administration.

Ce service officiel fut organisé rationnellement pour la première fois par Lý Thái-Tôn (1028-1054) : ce souverain avait divisé toutes les routes qui partaient de la capitale vers les chefs-lieux de province en plusieurs tronçons (*cung*) ; chaque tronçon dépendait d'une « poste rurale » (*cung dịch*). Outre son rôle de transmission des plis officiels, chaque relai de poste devait servir de gîte d'étape aux mandarins en tournée. Ce système fut perfectionné et ramifié sous les dynasties postérieures.

La dynastie actuelle organisa le même service de Hué vers le Nord et vers le Sud. Chaque relai de poste était fait d'une paillote sise le long de la Route Mandarine. Chaque relai était placé sous les ordres d'un « chef de poste » qui disposait de trois ou quatre coureurs postaux. Ceux-ci constituaient un volant qui devait être toujours disponible en cas de transmission urgente.

Les fonctionnaires des postes dépendaient du ministère de la Guerre. Ils étaient administrés dans chaque province par l'*An-sat*. Ils recevaient une solde équivalente à celle des satellites mandarinaux (*linh cơ*) et étaient exempts de corvée.

Les plis officiels (*công văn*) étaient enfermés dans de gros bambous creux (*ống công văn*) fermés hermétiquement aux deux bouts par une colle résineuse.

Les coureurs postaux étaient chargés en sus de leurs fonctions, de porter les bagages ou les palanquins des mandarins de la Cour en déplacement. En outre, ils devaient, chaque année, transporter à Hué les présents destinés au roi : riz de Bac-ninh, bananes de Nam-dinh, oranges de Vinh, cannes à sucre de Thanh-hoa et même sarcelles du Grand Lac d'Hanoi...

Les vêtements des coureurs postaux étaient ceux de tout le monde : ils portaient simplement sur l'épaule un grelot ou des sonnettes pour avertir le peuple de leur passage. Chacun devait, en effet, s'effacer devant les coureurs postaux qui avaient en tous lieux et circonstances, notamment aux bacs, la priorité.

Les coureurs postaux allaient à pied : ils n'utilisaient le cheval qu'à l'occasion d'une affaire civile ou militaire réclamant urgence. Ils portaient à cette occasion en signe distinctif soit une poignée de plumes de coq, soit une branche de bois enflammé (d'où l'expression populaire pour les désigner « *Hòn than lông gà* », ceux qui portent un tison et des plumes de coq ; d'où également ces deux caractères que l'on voit transcrits sur les ordres très urgents « *Hỏa tốc* » c'est-à-dire feu et en vitesse !)

Les coureurs postaux chargés par un chef militaire d'annoncer au roi une victoire brandissaient un étendard rouge.

Des délais avaient été fixés impérativement à « l'Administration des Postes » pour l'acheminement des plis officiels ; six jours pour porter un pli de Hué à Hanoi ; trois jours en cas d'ex-



trême urgence (coureurs se relayant jour et nuit) et douze jours pour la « petite vitesse ».

Les retards étaient punis sévèrement par la loi : « Tout retard dans la transmission des plis officiels sera sanctionné par une peine de vingt à cinquante coups de rotin, au maximum.

« Tout coin d'enveloppe déchiré mais dont le pli intérieur sera resté intact entraînera une peine de vingt coups de rotin ; si les trois autres coins sont abîmés, la peine sera augmentée de plusieurs degrés, jusqu'à soixante coups de bâton (peine plus grave que le rotin) au maximum...

« Tout recel de pli officiel ou toute déprédation portée au coin d'un pli entraîneront une peine allant de soixante à cent coups de bâton. Cette peine sera aggravée s'il s'agit de plis militaires » (Article 211 du Code militaire).

« ... Tout retard d'un coureur qui entraînerait une défaite militaire sera sanctionné par la décapitation » (Article 216 du Code militaire).

A considérer la sévérité de ces peines allant jusqu'à la décapitation, on est amené à penser que le Service des Postes fonctionnait parfaite-

ment mais la loi est la loi et les hommes sont ce qu'ils sont...

Si l'on s'en rapporte aux témoignages qui nous ont été transmis par les anciens, les coureurs postaux étaient, en vérité, d'insignes paresseux qui choquaient le bon peuple par toutes sortes d'extravagances ou de malhonnêtetés : et de faire scandale dans les auberges, et de prévariquer dans les villages, et de « taquiner » les filles sur les bacs... D'une façon générale, le service fonctionnait très imparfaitement.

★★

Il nous a paru intéressant, à l'occasion d'une visite au pavillon des P. T. T. à la Foire de Hanoi, de faire ce court voyage dans le passé. Il permet de mesurer l'ampleur des efforts et des progrès obtenus par une administration qui, par les mille liens qu'elle a créés et facilités, a contribué, pour une large part, à consolider ce bloc politique, économique et moral qu'est la Fédération Indochinoise.

(D'après une étude de Tiên-Dam.)

« L'épreuve est dure. Beaucoup de bons Français l'acceptent avec noblesse. Ils m'aident aujourd'hui à supporter ma lourde tâche. Mais il me faut mieux encore. Il me faut votre foi, la foi de votre cœur, la foi de votre raison. Il me faut votre sagesse, votre patience. »





Photo: LOESCH

## LE PALAIS DU GOUVERNEMENT GÉNÉRAL

### ~~~~~ A SAIGON

**C'**EST, croyons-nous, le plus ancien Palais de construction européenne en Indochine. Il n'est guère d'Indochinois qui ne l'aient vu, à l'occasion d'un passage à Saigon. Il ne manque pas d'allure. Le style est assez nettement Renaissance, avec la double colonnade corinthienne et les frontons ornés, dont un, le fronton central, porte une horloge adornée de deux statues à demi-couchées. L'influence de ce qu'on a appelé — par la suite — le « style 1900 » se fait malheureusement sentir en deux petits dômes à lanterne, et l'on peut trouver que la colonnade inférieure n'est pas assez haute, ou bien qu'elle est trop grêle, par rapport à la colonnade supé-

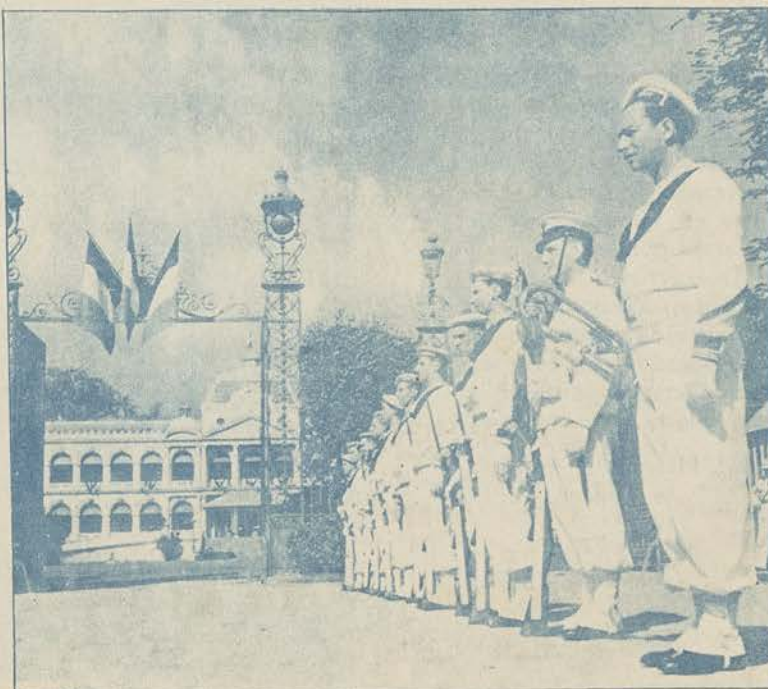
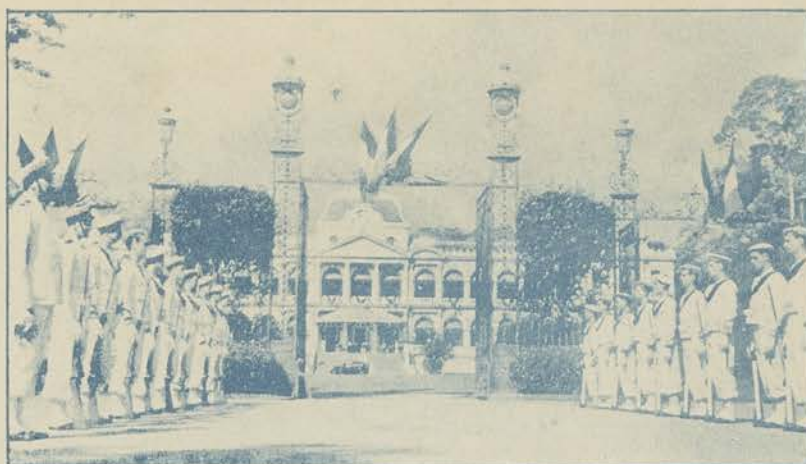


Photo HESBAY





rière qui l'écrase un peu. Mais avec ses défauts, son genre qui date un peu, le Palais du Gouvernement général à Saigon n'en est pas moins un édifice assez imposant, admirablement encadré par des frondaisons magnifiques. A l'époque où il fut construit, il était le somptueux résultat d'un véritable tour de force. En effet, la première pierre ayant été posée, par le Vice-Amiral Gouverneur, Commandant en chef de La Grandière, le 23 février 1868, à cinq heures du soir, il était inauguré le 25 septembre 1869 et occupé définitivement peu après. On n'a pas toujours fait si bien ni été aussi vite, depuis !

D'autres détails donneront une idée plus précise encore de l'esprit de décision qui animait les Amiraux, pourtant aux prises avec de sérieuses difficultés.

Le 2 février 1868, un petit cargo de 1.551 tonnes venant de Hongkong avec 3 caisses de piastres, 35 caisses de vin, 55 caisses de marchandises diverses, 2 caisses d'objets en cuivre, 1 paquet d'or en feuilles, le *Donnai* (Messageries Impériales) accostait à Saigon. Il était commandé par le capitaine Bourdon. La liste des passagers à destination de Saigon était courte :

MM. Hermitte, architecte, et son domestique ;  
Barnet, négociant, et son domestique ;  
Tavera, boulanger ;  
Quatre Chinois.

Ce M. Hermitte, architecte, était, par décision du Vice-Amiral Commandant en chef, en date du 8 février, nommé « Architecte de la Colonie ».

Du 7 au 22 février il établissait le projet du Palais.

Le 23 février on posait la première pierre.

Le 25 septembre 1869 on inaugurait le gros œuvre.

Le 11 mars 1871, Hermitte (Achille-Antoine),

Architecte chef du Service des Bâtiments Civils, mourait, à l'âge de trente et un ans. A cette époque héroïque, vivre sous le climat indochinois était un difficile problème.

★

La pose de la première pierre, le 23 février 1868, par l'Amiral de la Grandière, avait constitué une cérémonie solennelle. Mgr Miche, évêque de Dansara, bénit les travaux et prononça une allocution émouvante, qu'il faudrait citer en entier, et dont nous retiendrons l'exorde : « Quand l'Eglise appelle les bénédic-

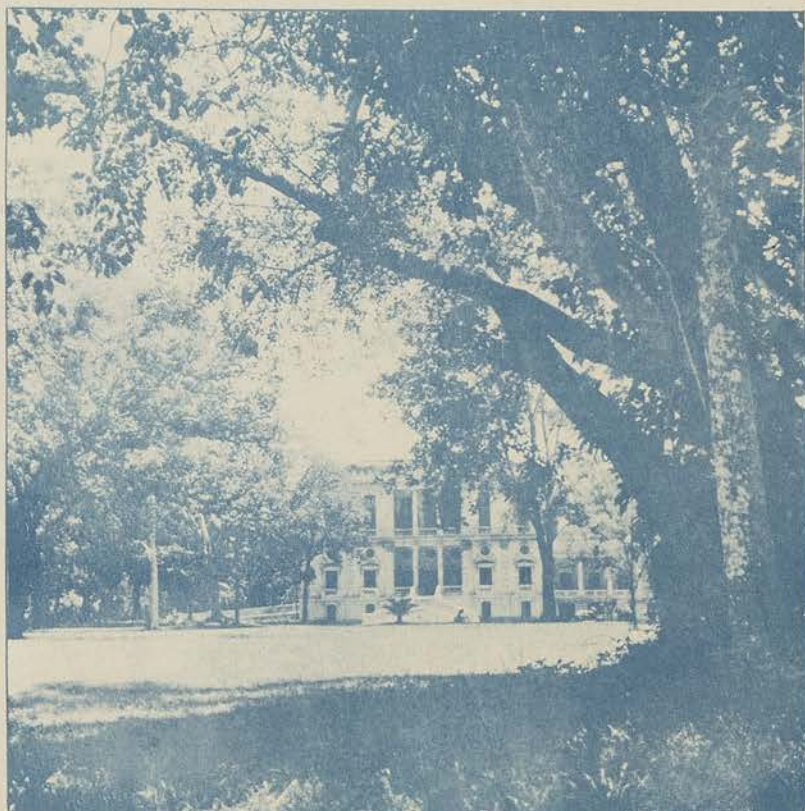


Photo HEBAY.



tions du ciel sur un monument nouveau, ses intentions s'élèvent au delà des formes matérielles qui frappent les regards. Un palais, quelle que soit sa magnificence, s'il n'est pas habité n'est après tout, qu'un désert et, vous le savez, Messieurs, l'Eglise ne bénit pas les déserts. C'est donc sur l'homme, créature raisonnable, c'est avant tout sur les hommes futurs de ce monument, que nous conjurons le dispensateur de tous les biens de répandre ses bénédictions. Plus un homme est élevé en dignités au-dessus de ses semblables, surtout quand il les gouverne, plus grandissent et se multiplient ses devoirs ».

L'Amiral Gouverneur répondit par quelques mots, puis, aidé par Hermitte, posa la première pierre.

Cette pierre était un cube en granit des carrières de Bien-hoa ; elle avait à peu près cinquante centimètres d'équarrissage ; elle renferme une boîte en plomb contenant des pièces neuves, en or, en argent et en bronze, à l'effigie de Napoléon III.

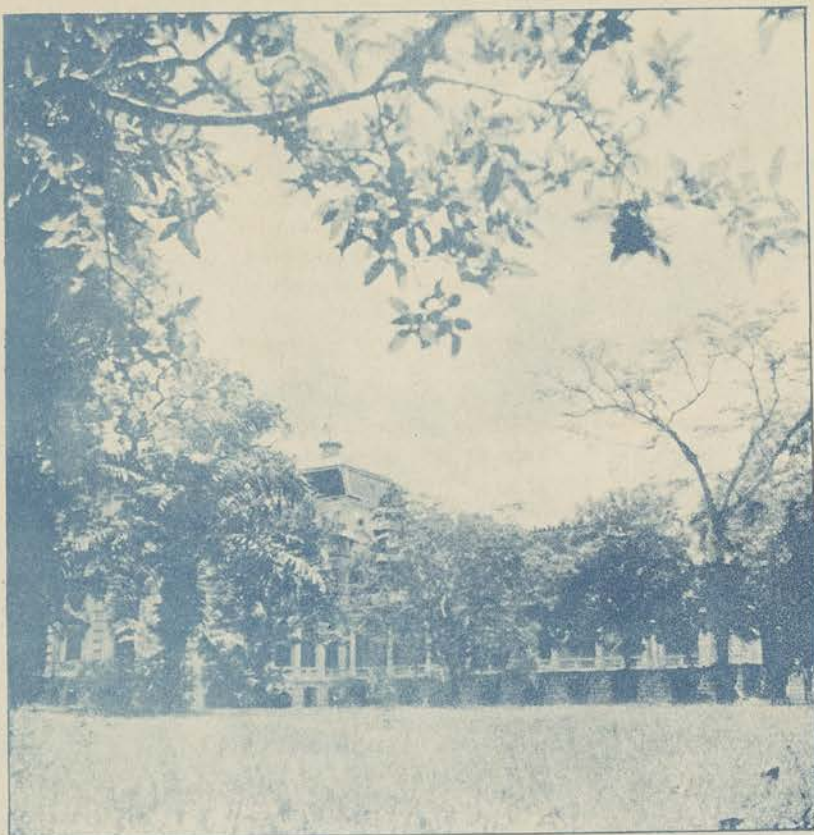
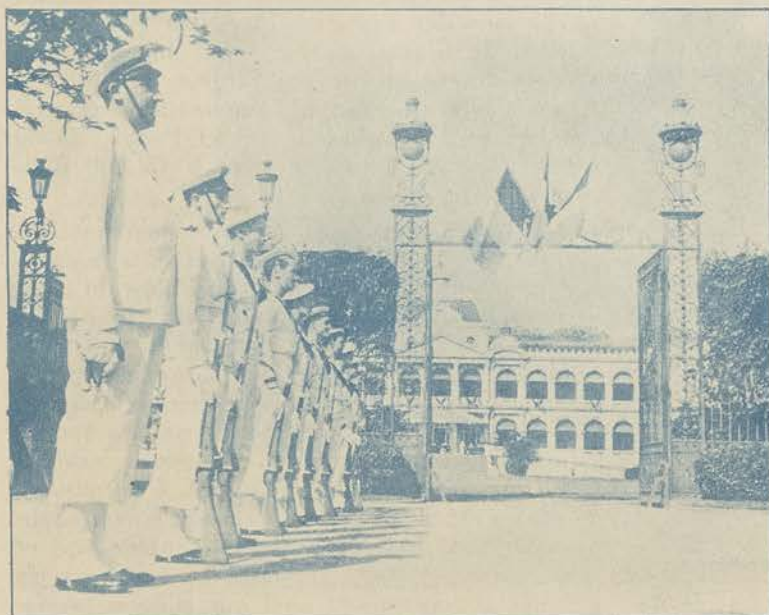


Photo HESBAY

Dans son numéro du 20 décembre 1868, le *Courrier de Saigon* donnait de curieux renseignements sur la marche des travaux. On avait dû faire venir de Canton et de Hongkong « un atelier complet ». Les fondations, arrivées à 3 m. 50 de profondeur, cubaient ensemble 2.436 mètres 848 décimètres cubes ». Deux millions de briques avaient été employées. Le journal ajoutait : « L'immense paillote recouvrant et protégeant travaux et travailleurs, et dont l'application a été faite pour la première fois dans ces conditions est, nous le pensons, une heureuse innovation dans ces climats ».

Photo HESBAY



Le 25 septembre 1869 eut lieu l'inauguration solennelle du gros œuvre. Le pavillon central de l'édifice avait été découvert et, à l'emplacement du paratonnerre, on avait placé un énorme groupe de feuillage parsemé d'oriflammes et surmonté d'un immense drapeau. Le grand vestibule et la salle de bal étaient décorés d'écussons, de draperies, de feuillages et de drapeaux. Au fond, grand écusson impérial et



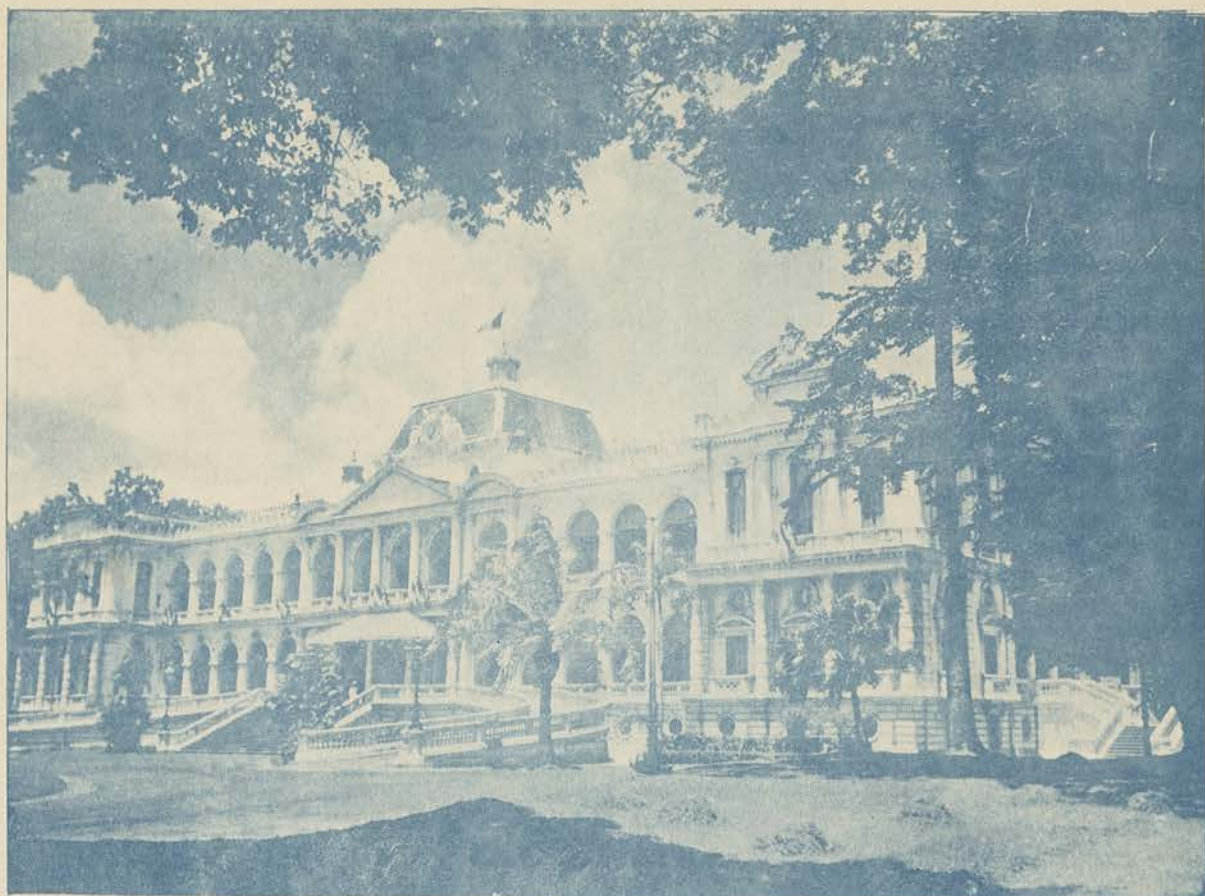


Photo LOESCH

tribune pour les musiciens. Un banquet réunit là, à 7 heures du soir, outre les autorités, Hermitte et ses collaborateurs. Au moment des toasts, Hermitte, ayant rappelé la coutume française de couronner par un bouquet le sommet d'un édifice en construction et dont le gros œuvre est achevé, s'écria : « *J'ai voulu aujourd'hui en vous réunissant autour de moi, implanter ici cette coutume qui nous rappelle notre pays, et en même temps nous réjouir d'avoir en si peu de temps mené à bonne fin l'achèvement du gros œuvre du Palais du Gouvernement* ». Un peu plus loin il ajouta : « *Et dans peu de temps nous aurons terminé cette œuvre qui fera époque dans les annales de la construction en Extrême-Orient* ». C'était vrai. Hélas ! Hermitte devait mourir, tout jeune, l'œuvre à peine achevée.

Le *Courrier de Saigon* du 5 octobre donna de nouveaux chiffres au sujet des matériaux et de la main-d'œuvre : béton, 581 mètres cubes, blocage du granit 2.000, sable 2.890, chaux 1.260, pierres de granit 600, ciment 151 tonnes, briques 4.360.000, carreaux 100.000, bois de charpente et menuiserie 802 tonnes, charpentes en fer 150 tonnes, journées de maçons 52.000 francs, charpentiers 22.105 francs, tailleurs de pierre 25.661

francs, paillottiers 7.618 francs, forgerons 305 francs, coolies 32.580 francs.

Plus tard (en 1879), un rapport de M. Thévenet au Conseil Colonial, évalua le prix de revient du Palais achevé, y compris les frais de grosses réparations des années 1878 et 1879, ainsi que le coût de la construction d'un château d'eau et de l'aménagement des jardins, à 4.718.398 francs. On se plaignait de l'augmentation du prix des choses ; aujourd'hui, un tel Palais, de 80 mètres de façade, s'il revenait à 471.000 piastres serait pour rien !

Ce M. Thévenet devait être un singulier bonhomme. Au long d'un rapport relatif à la construction et au prix de revient du Palais du Gouvernement il trouva moyen de faire des digressions politiques et partisans des plus amusantes. Aujourd'hui qu'on sait et comprend l'importance de l'œuvre des Amiraux Gouverneurs en Cochinchine, comment ne pas sourire en lisant ces lignes saugrenues : « *Nous assistons en Cochinchine, depuis une année, à un mouvement des esprits dont on cherchait vainement un exemple sous les administrations antérieures, et ce ne sera pas un des moindres honneurs du premier gouvernement civil que d'avoir provo-*



qué ce réveil de l'activité intellectuelle sous un climat qu'on disait fait pour l'éteindre, et d'avoir créé en quelque sorte l'opinion publique dans un pays où elle n'a jamais existé ». Un peu plus loin il se félicitait de « l'abolition du gouvernement arbitraire et de la suprématie cléricale ! »... L'Amiral de La Grandière, mort à Quimper en 1876, devait en rire dans sa tombe, lui qui avait dit, en 1868, lors de la pose de la première pierre : « Le temps est loin de nous, Messieurs, où notre occupation, au lieu d'être considérée ainsi qu'elle l'est présentement par la population comme un gage de bonheur, suscitait de sa part une hostilité occulte dont notre patience, notre justice ont su triompher. L'occupation pacifique des provinces occidentales, le calme qui règne dans ces contrées, en sont la preuve la plus frappante, et les préliminaires récemment acceptés d'une convention qui sanctionnera notre complète domination, inaugurent cette période qui doit être consacrée, après l'œuvre de

la conquête, à celle de la production agricole et du commerce ».

★★

Le Palais du Gouvernement général, à Saigon, n'est pas seulement intéressant comme assez harmonieux et imposant édifice, mais comme historique témoin. Il rappelle la belle époque où les Amiraux, donnant malgré toutes les difficultés, une nouvelle colonie à la France, administraient ce territoire avec le souci du bonheur et de la prospérité des populations autochtones, avec le dessein de développer l'activité du pays. Il rappelle encore, par la mort prématurée d'Hermite, son réalisateur, qu'en ce temps-là souvent on mourait jeune à la colonie, et que le risque immense et quotidien n'empêchait pas les Français de travailler, de faire des projets et de les réaliser. Ils ont préparé l'avenir, courageusement, et cela est inscrit, pour qui sait voir, sur le granit des colonnades corinthiennes du Palais.

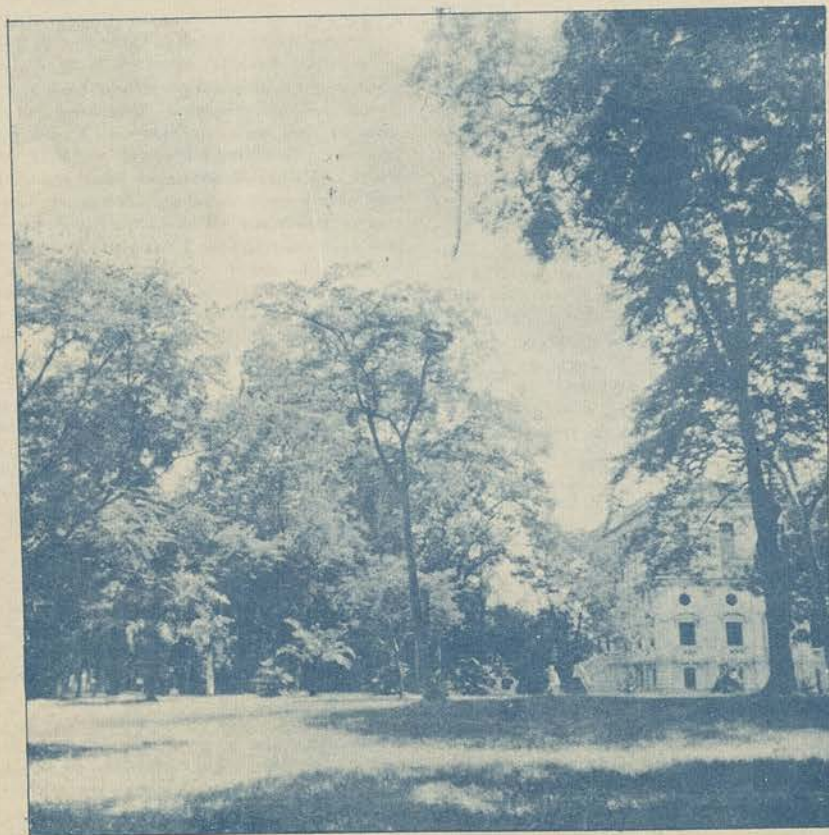


Photo HESBAY.





LA LECTURE DU TRAITE (texte français).

De gauche à droite, au centre. — M. le Directeur des Affaires Politiques au Gouvernement général : M. le Résident Supérieur (lisant) : S. A. R. le Prince SAVANG ; S. A. le Tiao PEHTSARATH.

## LA RÉNOVATION LAOTIENNE

Le 29 août dernier a été signé à Vientiane, par les représentants de la France et de S. M. Sisavang Vong, Roi de Luang-prabang, un traité de protectorat qui marque, dans les annales du pays lao, une date historique.

Au moment où l'explorateur Pavie le parcourait, le Laos était composé de plusieurs régions distinctes, de statut politique assez mal défini. Le grand empire Lao d'autrefois, s'était scindé en plusieurs royaumes, dont un seul, celui de Luang-prabang, avait conservé à sa tête un souverain. Pavie, qui s'était lancé, comme il le disait, plus tard « à la conquête des cœurs », n'eut aucune peine à convaincre les Laotiens de se placer sous le protectorat de la France. L'autorité française s'établit ainsi sur l'ensemble du pays et le royaume de Luang-prabang bénéficia, dans le Laos français, d'un statut spécial, sorte d'organisation de fait, qu'aucun traité ne vint, par la suite, sanctionner.

Cette situation n'allait pas sans inconvénients, tant au point de vue politique, qu'au point de vue administratif, et contribua, avec la difficulté des communications avec les autres pays de l'Union, à maintenir ce particularisme si prononcé du pays lao, qui n'est pas — il faut le reconnaître — un de ses moindres charmes. Mais le Laos ne pouvait pas demeurer dans son isolement ; partie intégrante de l'Union, dont il ne saurait être dissocié, il se devait de participer à la vie de l'ensemble et de bénéficier, au même titre que les autres pays, des avantages que leur vaut cette appartenance à une même communauté.

Le traité du 29 août 1941 consacre l'intérêt que porte la France à la renaissance politique, économique et sociale de ce pays, qui, pour être lointain, ne lui est pas moins cher. Elle a voulu le faire renaître en renforçant

l'autorité et le prestige d'une très ancienne et vénérable dynastie, unanimement respectée, et lui permettre de prendre, au sein de l'Union, la place qui lui est légitimement dévolue. Le traité qui vient d'être solennellement signé à Vientiane et pour lequel les instruments de ratification ont déjà été échangés, ouvre au Laos des temps nouveaux. Il confirme le protectorat de la France sur le royaume de Luang-prabang, détermine les territoires qui seront désormais soumis à sa juridiction et désigne les autorités qui seront chargées, en accord avec Sa Majesté Sisavang Vong, d'assurer l'exercice régulier du protectorat et de maintenir l'unité politique du royaume.

Sa Majesté le Roi de Luang-prabang gouverne ses Etats, assistée d'un Conseil des Ministres présidé par le représentant de la France au Laos et d'un Conseil privé dont — quand Elle le désire — Elle sollicite les avis. Les hautes personnalités, membres du Conseil privé et du Conseil des Ministres, sont désignées par Sa Majesté, après accord avec le Résident Supérieur.

Le pouvoir législatif est exercé par le Roi qui, par ordonnances royales, approuvées par le Résident Supérieur, confère les hautes charges de dignitaires aux membres de la Famille Royale qui se sont signalés par des services exceptionnels rendus au royaume, les dignités secondaires traditionnelles, les titres de noblesse et les titres honorifiques.

Par ordonnances royales, rendues exécutoires par le Résident Supérieur, Sa Majesté détermine les règlements administratifs et les réformes de toute nature applicables au royaume, les frais de représentation, traitements, allocations diverses et prestations dont bénéficient les titu-





LA SIGNATURE  
DU TRAITE

Assis :

M. le Résident  
Supérieur (signant) ;  
S. A. R.  
le Prince SAVANG.

Debout :

M. le Chef de Cabinet  
du Résident Supérieur.

lares des hautes charges traditionnelles. Enfin, Sa Majesté nomme à tous les emplois et administre le personnel de l'Administration laotienne du royaume.

Le traité ne s'est pas borné à définir les grandes lignes du fonctionnement du protectorat, il a donné en outre au Monarque les moyens de soutenir son prestige, de renforcer son autorité et de subvenir aux charges nécessitées par l'exercice de ses prérogatives de Souverain. Un budget du protectorat, distinct du budget local du Laos, a été établi. Arrêté et exécuté selon les règles applicables à ce dernier, il comporte une liste civile au profit du Souverain, et peut recevoir des subventions du budget général de l'Indochine. Un corps de Garde royale, dont le traitement et l'entretien sont à sa charge, est institué pour assurer la garde personnelle de Sa Majesté. Enfin, pour maintenir les anciennes traditions, qui sont si caractéristiques en pays lao, des crédits ont été prévus au budget de la ville de Luang-prabang pour l'entretien des pagodes et la célébration des fêtes traditionnelles.

Il ne suffisait pas de confirmer l'existence du protectorat, de restaurer le prestige du Souverain et de donner au royaume conscience de sa grandeur, il fallait lui donner accès à la vie de l'Union et le mettre en mesure d'y prendre la place qu'il doit occuper dans la communauté. L'œuvre avait été depuis longtemps ébauchée, elle deviendra demain une magnifique réalité. Les relations intérieures vont bientôt échapper aux aléas d'une navigation difficile sur le Grand Fleuve et la route de Vientiane à Luang-prabang, en voie d'achèvement, établira des liaisons étroites entre les deux pôles du royaume, consacrant ainsi son unité politique. De Vientiane, par Xieng-khouang et le plateau du Tran-ninh, la route, bientôt ouverte à la circulation, permettra des communications constantes, rapides et sûres, avec le reste de l'Union. Le royaume de Luang-prabang ne sera plus à l'écart et bientôt tous ceux qui sont épris de son pittoresque et de sa couleur locale pourront aller jouir sur les rives du Grand Fleuve ou à l'ombre de ses forêts, du charme pénétrant de cette magnifique contrée.

LA SIGNATURE  
DU TRAITE

De gauche à droite

M. le Résident  
Supérieur ;  
S. A. R.  
le Prince SAVANG  
(signant) ;  
S. A.  
le Tiao PETHSARATH





Ces routes, qui s'enfoncent au cœur du pays laotien, ne sont que le prélude d'une rénovation plus grandiose, les projets en cours de réalisation apporteront au Laos une activité nouvelle, des travaux d'hydraulique agricole seront entrepris, ses ressources de toutes sortes seront prospectées et exploitées, les peuplements des essences de ses splendides forêts, les produits de l'élevage de ses vallées, les richesses de son sous-sol, viendront demain grossir la production de l'ensemble de l'Union. Les œuvres sociales feront pénétrer dans le peuple du royaume la lumière de notre œuvre civilisatrice, les écoles rurales et les écoles de pagode apporteront aux jeunes Laotiens les connaissances sommaires indispensables à l'amélioration de leurs conditions d'existence. L'assistance médicale sera étendue, les tournées médicales des équipes mobiles assureront les consultations à jours fixes et répandront les bienfaits de notre médecine dans les villages les plus éloignés.



S. A. le Tiao Maha Oupahat PETHSARATH, dont la longue carrière consacrée au Laos et à la France a été exposée dans notre numéro 69, vient de prendre officiellement, le 29 décembre, ses fonctions de Premier Ministre du royaume de Luang-prabang.

La France n'a pas oublié l'histoire du pays lao, elle sait son antique grandeur, la force de ses traditions et sa fidélité à ses monarques vénérés. Le passé vient de se renouer ; sous l'égide d'un souverain respecté, les riverains du Grand Fleuve, les bateliers des rapides qui, sur leurs pirogues effilées, égrènent au fil des eaux leurs lentes mélodies, les habitants des plaines et des montagnes, ceux des savanes et des forêts, laboureurs, pêcheurs, artisans, tous, en ce jour en qui revit le souvenir d'une prestigieuse épopée, ont salué l'aurore d'une époque nouvelle. Auprès d'eux, les successeurs de Pavie, qui, comme lui, ont connu la joie d'être aimés par les peuples chez qui ils passaient, ont senti que devant le royaume s'ouvrait un avenir plus fécond. C'est dans une atmosphère de confiance et d'estime réciproques que Français et Laotiens unissent leurs efforts pour le bonheur et la grandeur du peuple lao.

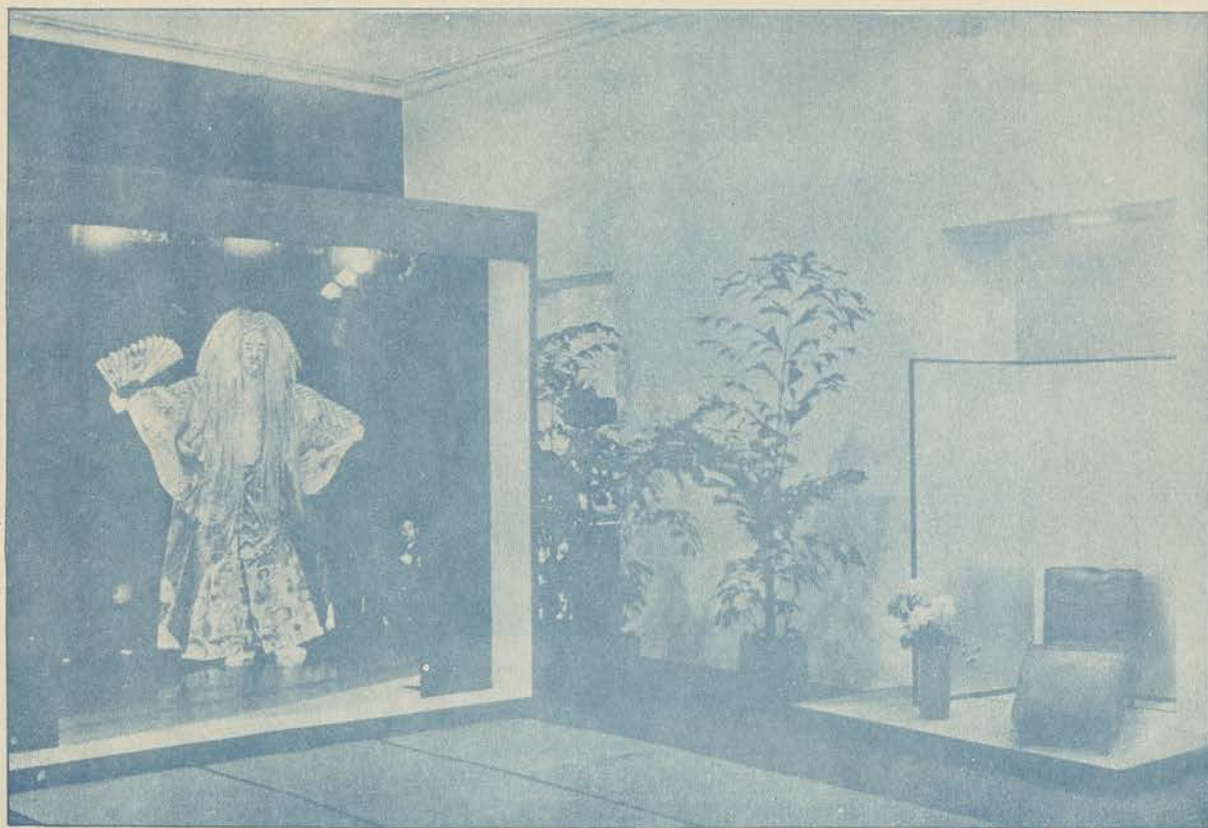
R. V.

« Bassi » offert l'après-midi à l'Hôtel de la Résidence supérieure à S. A. R. le Prince SAVANG.

De gauche à droite. — M. le Commissaire du gouvernement de Luang-prabang ; S. A. le Tiao PETHSARATH ; M. le Résident Supérieur ; S. A. R. le Prince SAVANG ; M. le Directeur des Affaires Politiques ; S. E. le Tiao SOUVANNARATH.







Scène de Nô : chaise longue (création de M<sup>me</sup> PERRIAND).

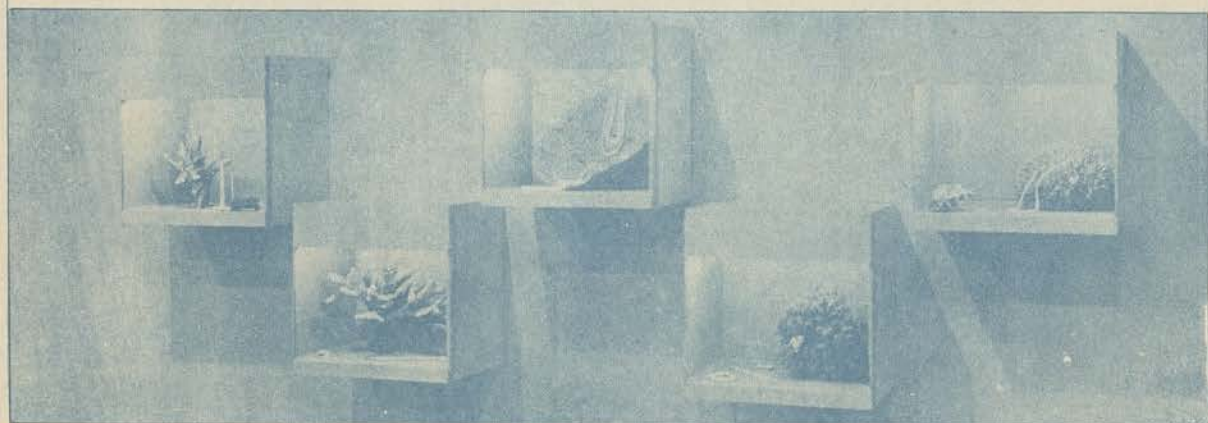
## DE L'ART TRADITIONNEL A L'ART MODERNE

### EXPOSITION DE L'ARTISANAT JAPONAIS

placée sous le haut patronage de S. E. l'Ambassadeur YOSHIZAWA  
et de M. CHARTON, Directeur de l'Instruction publique en Indochine

**M**ALGRÉ la foule qui encombre le premier étage des Grands Magasins Réunis et le rayon des jouets, il est facile de découvrir l'entrée de l'Exposition de l'artisanat japonais, les drapeaux français et japonais nous guident. Un couloir tendu de tissus annamites absorbe les visiteurs et leur indique que les œuvres sélectionnées ou créées par M<sup>me</sup> Perriand n'ont pu arriver. C'est une petite déception que nous fait

Les perles de MIKIMOTO.







# INAUGURATION

*De gauche à droite :*

M. le Consul général OGAWA ;  
S. E. l'Ambassadeur YOSHIZAWA  
MM. TANIUKI et TAZAWA.



# INAUGURATION

*De gauche à droite :*

MM. TAZAWA, HÉLEWYN,  
CHARTON ; M<sup>me</sup> Simone PERRIAND  
S. E. l'Ambassadeur YOSHIZAWA  
M. le Consul général OGAWA ;  
M. TANIUKI.



oublier tout de suite la magnifique photographie d'un acteur de No (cliché de M. Harr), et la présentation d'un premier ensemble où se font face une chaise-longue (seule création de M<sup>me</sup> Perriand), des poteries, entre autres une poterie blanche d'une venue parfaite, une table de laque qui est une ravissante miniature (production Nichimura) et de splendides photographies de la villa impériale de Katsura qui nous révèlent l'architecture traditionnelle japonaise,



aristocratique et raffinée, comme celles du Palais impérial viendront parfaire notre impression. Qu'il nous soit permis de remercier l'« Association pour le développement des relations intellectuelles internationales » à qui nous devons cette partie traditionnelle de l'exposition.

Passée la scène de No, une vitrine nous offre de belles réalisations de l'industrie de la porcelaine. A signaler en angle le paravent sobre et classique — laque



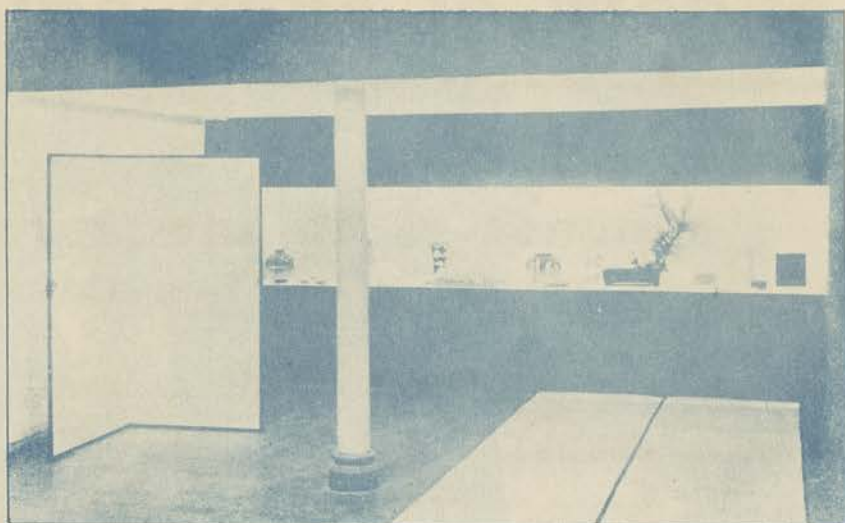
et argent —, parfait par l'exécution ; en revenant, deux pièces de tissus lamés de l'atelier de Tatsumura, dignes des grandes traditions japonaises.

Dans la seconde salle, il faut s'arrêter longuement devant les admirables mosaïques des maîtres Kawai et Hamada, magiciens des arts du feu ; la beauté de la forme s'allie avec la richesse de la matière et le goût indiscutable des artistes.

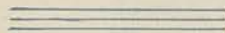
Les expositions des industries d'art d'exportation ne doivent pas pour autant être négligées. Les services de table de la manufacture de Okura et Noritaké sont d'une qualité de pâte et d'un fini remarquables ; les cristaux sont de qualité ; les cloisonnés de Ando retiennent longuement l'attention des visiteurs, ils sont d'une technique et d'une exécution parfaites. Enfin, les perles de Mikimoto, quoique bien connues, ne laissent pas le public insensible. Les bijoux intéressent toujours les

femmes et ceux-ci sont présentés de façon si originale et charmante que tout le monde s'y attarde.

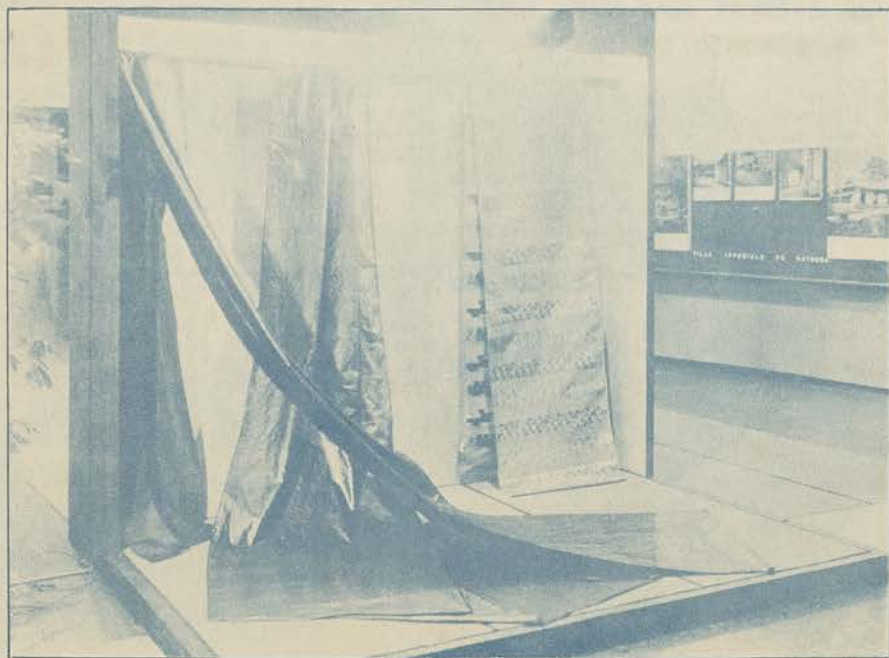
Qu'il me soit permis, en formulant le regret de ne pas avoir pu admirer les productions des maîtres du bambou, du bois et de la laque comme on a pu admirer les œuvres des grands céramistes, d'offrir à M<sup>me</sup> Perriand ainsi qu'à MM. Taniuti et Tazawa, organisateurs de cette belle manifestation, des félicitations méritées.



Tissus. Paravent argent

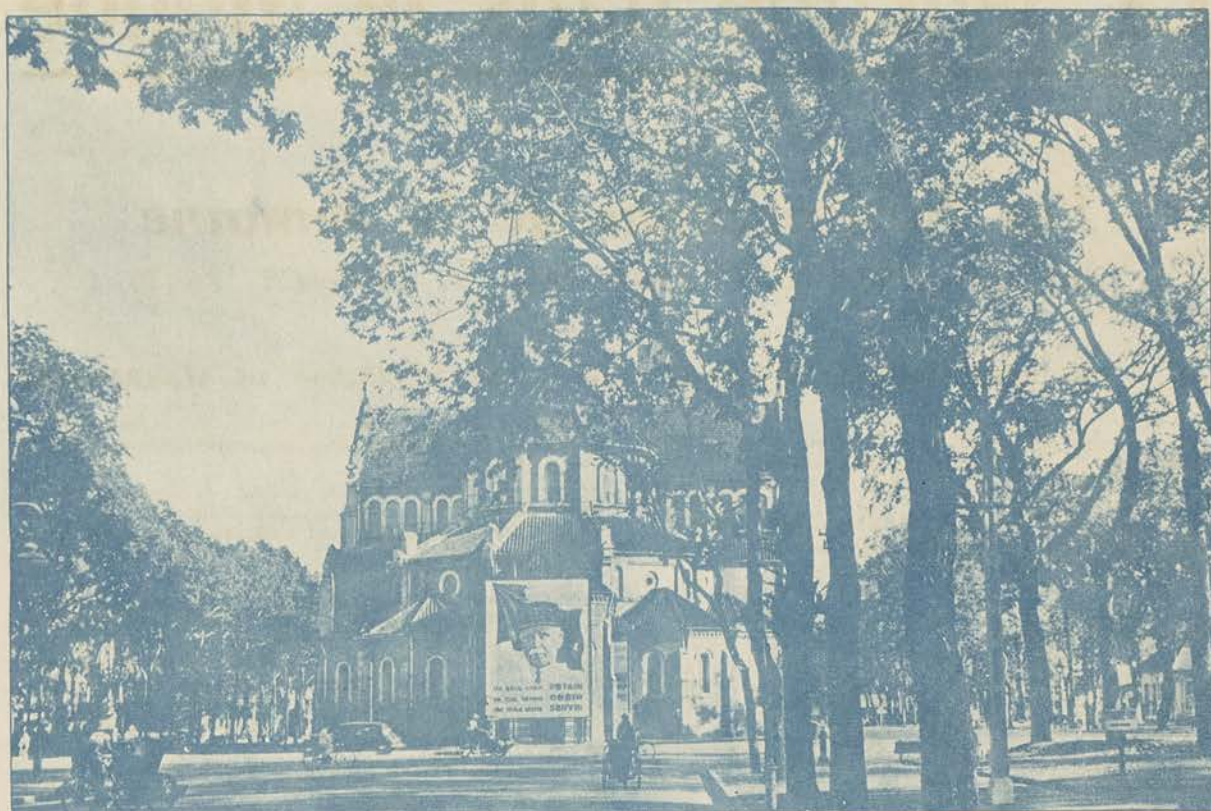


Tissus





# Saigon sous l'égide du Maréchal



Saigon. — Face postérieure de la Cathédrale. Vue du panneau représentant le Maréchal PÉTAÏN (6<sup>m</sup> × 8<sup>m</sup>)





# La Semaine dans le Monde

## Les Informations de la semaine

DU 28 DÉCEMBRE 1941 AU 5 JANVIER 1942

### I. — LES OPÉRATIONS JAPONAISES

Le rythme des opérations japonaises n'a marqué aucun ralentissement. Aux Philippines, l'entrée à Manille des troupes nippones annonce la chute prochaine de Luçon et de tout l'archipel entre leurs mains. Déjà la Péninsule malaise est à moitié conquise et les attaques se précisent contre la Birmanie et les îles de la Sonde.

#### Dans le Pacifique.

La flotte japonaise a pu réitérer à la fin du mois de décembre ses attaques contre les îles Maui (dans les Hawaï), Johnston, Sand et Palmyra où elle a détruit des objectifs militaires, sans rencontrer d'opposition.

#### La situation aux Philippines.

Les troupes japonaises ont fait leur entrée le 2 décembre à Manille, évacuée, ainsi que l'importante base navale de Cavite, par les troupes américaines qui ne tiennent plus que dans l'île fortifiée de Corregidor et dans la presqu'île de Bataan.

#### Les opérations dans la Péninsule malaise et en Birmanie.

Sur la côte orientale, les forces japonaises ont annoncé le 31 décembre la prise de Kuantan.

Sur la côte occidentale, l'important centre de communication d'Ipoh a été occupé le 28 décembre, et les troupes nippones sont maintenant signalées comme ayant dépassé la frontière entre les provinces de Perak et de Selangor.

A la suite de nouveaux débarquements près de la frontière entre la Thaïlande et les Etats Malais, des forces nippones se sont mises en marche vers le Nord de l'isthme de Kra et leurs avant-gardes seraient parvenues à hauteur de l'archipel de Mergui.

Un nouveau théâtre d'opérations vient donc de s'ouvrir en Birmanie, où l'on annonce d'ailleurs l'arrivée de renforts chinois pour coopérer à la défense de la dernière voie de ravitaillement qui reste utilisable par le Gouvernement de Chungking.

#### Dans les îles de la Sonde.

Les troupes japonaises qui ont débarqué dans le Bornéo britannique ont occupé Brunei le 31 décembre et le 1<sup>er</sup> janvier l'île Labuan.

L'aviation japonaise a également opéré en Mer de Célèbes. Des navires de guerre ont bombardé des objectifs militaires dans l'île de Serong entre les Célèbes et la Nouvelle-Guinée.

### II. — LES DÉCISIONS DE WASHINGTON

Après un rapide séjour à Ottawa, M. Churchill est revenu à Washington où d'importantes décisions ont été prises.

Le 2 janvier, vingt-six nations de l'ancien et du nouveau monde se sont engagées formellement à employer toutes les ressources militaires et économiques contre les puissances de l'Axe et à ne signer aucun armistice ou paix séparée.

En outre, dans le Sud-Ouest du Pacifique, le commandement unique des forces britanniques, américaines et néerlandaises de terre, de mer et de l'air a été réalisé. Il est confié au Général anglais Wavel, qui sera secondé par le Général américain Brett. L'Amiral Hart, qui est placé sous ses ordres, aura le commandement de toutes les forces navales alliées dans ce théâtre d'opérations.

Sourabaya, l'importante base navale des Indes Néerlandaises, a été choisie comme Grand Quartier Général car Singapour est déjà dans la zone d'opérations.

La création de ce commandement unique a fait naturellement la meilleure impression dans les milieux anglo-saxons. Cependant, le *Bataviaasch Nieuwsblad* s'est fait l'écho d'un certain désappointement des milieux néerlandais lorsqu'ils ont constaté qu'il n'avait été réservé de poste élevé ni à l'Amiral Helfrich ni au Général Ter Poorten.

### III. — SUR LES FRONTS DE RUSSIE ET D'AFRIQUE

Les troupes soviétiques ont réussi à reprendre pied sur la côte orientale de la presqu'île de Crimée ; ils ont réoccupé Kertch et Féodosia. Sur le front central la reprise de Malojarslavetz a été annoncée par les Russes.

En Afrique, Bardia est tombé le 2 janvier, tandis qu'aux confins de la Tripolitaine des combats confus se poursuivent.

### IV. — LA SITUATION EN FRANCE

A l'occasion du Nouvel An, le Maréchal Pétain a adressé aux Français un message émouvant où il a constaté que l'unité des esprits était en péril.

Après avoir rendu hommage à « l'Empire fouetté de tous les coups du destin qui manifesta son éclatante fidélité » et notamment à « l'Indochine, si fière sous l'épreuve et si grande dans sa sérénité », le Chef de l'Etat a adressé à tous cet appel :

« Aidez-moi. Faites la chaîne en me tendant la main. Gagnez chaque jour sur vous-mêmes de petites victoires, rapprochez-vous davantage les uns des autres. Ouvrez vos cœurs à l'espérance. Tous unis nous sauverons le pays.

« Vive la France ! »



## Revue de la Presse Indochinoise

### Gaullisme.

Le gaullisme continue à concilier le ridicule avec l'odieux. Le rapt de Saint-Pierre et Miquelon est venu ajouter une nouvelle page sans ce que Maurice Bernard, dans l'IMPARTIAL du 30 décembre 1941, appelle justement le livre de plomb du gaullisme.

En somme, écrit le COURRIER D'HAIPHONG du 31 décembre 1941, l'expédition Muselier a consisté à voler généreusement au secours de trois millions de soldats menacés par cinq gendarmes, de trente-cinq mille ouvriers menacés par un paysan inoffensif, d'une vaste flotte cuirassée exposée aux coups de quelques barques de pêche.

### La Grande-Bretagne et le gaullisme.

Le gaullisme est ce qu'il est. Il trahit la France. Nous ne reprocherons pas à la Grande-Bretagne de l'employer. Ce que nous n'admettons pas, ce sont les illusions que certains Français peuvent conserver tant sur la vraie nature du gaullisme que sur les mobiles de la politique britannique.

Par la grossièreté des procédés, l'Angleterre semble pourtant vouloir leur ouvrir elle-même les yeux : on sait avec quels arguments et sur quel ton la radio anglaise a essayé d'ébranler l'héroïsme des défenseurs de Djibouti.

« Sur une population de 8.000 habitants environ, écrit le COURRIER D'HAIPHONG du 30 décembre 1941, vous avez déjà 300 cas de scorbut et nous négligeons les autres maladies de carence : bérubéri, avitaminoses, etc... Vous manquez de tout ; médicaments, nourriture, tabac, etc... Vous en êtes réduits à conserver pour les enfants et les moribonds votre maigre production de lait de chamelle. Votre misère physiologique et même votre misère tout court, vont aller en s'aggravant et la situation que vous avez voulue ne pourra plus durer longtemps.

« Les soldes ou les situations auxquelles vous tenez ne représentent déjà plus grand-chose, alors que la faim vous tenaille. Cependant nous avons emmagasiné à Aden, un mois de vivres à votre intention qui vous seront expédiées en toute hâte dès que nous constaterons la modification de vos sentiments ou celle de... vos estomacs... »

On doit ici s'arrêter parce qu'on déshonorerait sa plume à reproduire des propos aussi basement cyniques. Nous avons déjà entendu rapporter que « les nègres commençaient à Calais », mais nous n'aurions pu imaginer qu'on userait à l'égard de la population de la Côte française des Somalis du vil supplice de Tantale. Le blocus est une arme, soit, mais qu'on ne raille pas grossièrement ceux qui y résistent !

### Blocus Britannique.

Dans un très intéressant article, paru dans l'IMPARTIAL du 29 décembre 1941, Maurice Bernard explique le pourquoi et le comment du blocus britannique qui affame la France.

Le mécanisme ne présente rien de compliqué ; il s'appuie sur ce fait que, grâce au blocus, la Grande-Bretagne est, depuis dix-huit mois, l'unique acheteuse sur les immenses marchés de l'Amérique du Sud. Seule, en effet, la domination des mers lui permet d'acquiescer d'abord, de transporter ensuite les viandes, le beurre, les conserves, le textile, les bois, les chevaux, le bétail sur pied, bref l'énorme production des républiques latines dont quelques chiffres donneront une idée : l'Argentine possède assez de viandes congelées pour alimenter, à raison d'un kilo par jour, cent vingt millions de consommateurs ; l'Uruguay suffirait à procurer trois mille moutons quotidiens et autant de bœufs ; le café du Brésil représente deux fois et demi la consommation mondiale du temps de paix... Sous peine de faillite, il faut exporter, exporter à n'importe quel prix et vers le seul marché ouvert (en dehors des U. S. A.), c'est-à-dire l'Angleterre.

Supposons, à l'opposé, la France et ses quarante millions d'habitants, la Belgique, la Suisse, la Hollande, l'Espagne, les Balkans libres de se ravitailler en Amérique du Sud ; qu'arriverait-il ? Pas autre chose que la mise en marche immédiate de la loi de l'offre et de la demande et donc une augmentation considérable des prix d'achat stimulés par la concurrence. De cela la City ne veut à aucun prix puisque ses bénéfices s'amenuiseraient du quintuple au simple, le blocus doit, en conséquence, non seulement être maintenu mais renforcé pour le plus grand profit des agitateurs et de la haute mercante.

Par un curieux paradoxe, seule l'Allemagne, jusqu'à ce qu'éclatât le conflit germano-russe, échappait, pour une large part, au blocus.

Alors que, pour la France, aucune dérogation ne joue, l'Angleterre n'a cessé de ravitailler le Reich, depuis septembre 1939, par les mêmes procédés qui servirent si bien, entre 1914 et 1918, les marchands de la City. La classique voie hollandaise et scandinave ne se trouvant plus disponible, les Britanniques ont, jusqu'au 21 juin 1941 — jour de l'entrée en guerre de la Russie — utilisé le Transsibérien pour alimenter l'Allemagne en pétrole, fer, étain, caoutchouc et à un tel rythme que l'hebdomadaire américain *Times* a pu écrire ces lignes révélatrices : « Les importateurs yankees de caoutchouc sont inquiets depuis plusieurs semaines, car ils estiment que cette matière est expédiée vers le Reich par le canal de la Russie !

Il y a mieux ou pis : en mars dernier lorsque l'armée américaine procéda, à Manille, au récolement du fer et de l'acier, elle constata qu'il n'existait plus de stocks de cette matière, pour la bonne raison que les steamers anglais n'avaient jamais cessé de la drainer à destination de Vladivostok d'où elle transitait pour Berlin. On estime à plus à quarante les cargos britanniques occupés à ce trafic. (Statistiques du port de Shanghai).

Exigences de l'économie anglaise, haine que les anciens profiteurs du régime professent vis-à-vis de la France qui a secoué leur joug, telles sont les deux raisons essentielles du blocus britannique.

### Etats-Unis et Grande-Bretagne.

Il ne faudrait pas s'imaginer que l'amitié anglo-américaine est sans nuages : tout le monde sait que la Grande-Bretagne reproche amèrement aux Etats-Unis de l'avoir entraînée « dans la bagarre » du Pacifique. Ce qu'on sait moins, généralement, c'est combien les syndicats américains demeurent opposés à la politique du Capitalisme britannique.

A ce propos, dans la VOLONTE INDOCHINOISE du 2 janvier 1942, Jean Lassaie nous cite le récent ouvrage du professeur américain Harold Y. Laski, intitulé *Where do we go from here*, qui est significatif à cet égard. L'opinion de l'auteur est « que les peuples ne feront leurs la cause et la politique de la Grande-Bretagne que lorsque cette dernière en vaudra la peine, c'est-à-dire lorsqu'elle sera décidée à ne plus tolérer l'omnipotence de la féodalité financière dans la conduite des affaires de la Nation... »

C'est net.

Vous ne manquez plus, poursuit Jean Lassaie, de saisir maintenant les raisons de la désapprobation de ces messieurs de la Cité. Ce fut, en effet, de leur part un tollé général lorsqu'ils apprirent qu'un maigre intellectuel avait osé écrire un tel « bouquin ». Et le grand état-major anglo-sémite décida le boycottage de ce dernier. Mais l'auteur, pour cette raison même, trouva dix éditeurs pour un Outre-Atlantique. Et comme aux Etats-Unis les éditeurs ont le sens des affaires et celui de la psychologie populaire, il parut en librairie avec cette vignette significative :

« Boycotted in England by the Golden Calf. »

Autrement dit : « Interdit en Angleterre par le Veau d'Or. »



### Amérique Latine et Etats-Unis.

Les ouvriers américains ne veulent pas être au service du capitalisme international. De même, l'Amérique latine ne veut pas être asservie au capitalisme des Etats-Unis.

Assez récemment, écrit Jean Lassaie dans VOIX D'EMPIRE du 31 décembre 1941, lors de l'entrée en guerre des Etats-Unis, le Brésil, l'Argentine, l'Uruguay, le Paraguay et le Chili ont officiellement déclaré qu'ils ne feraient pas la guerre aux côtés de Washington et, en conséquence, qu'ils se réservaient le droit de prendre position lors de la prochaine réunion de la Conférence annuelle pan-américaine.

Voici aujourd'hui qu'est exposé le programme de cette dernière. Il suffit de considérer ce dernier pour comprendre toute l'importance, en l'occurrence de l'article premier, concernant les « activités étrangères ». Sans aucun doute l'esprit néo-ibérique de l'Amérique du Sud est-il en cause ?

L'Hispanidad tiendra-t-elle en échec le pan-américanisme rooseveltien ? Tout l'intérêt de cette prochaine conférence se condense dans cette interrogation.

### Politique Nationale.

La politique extérieure de chaque Etat doit être nationale, purement nationale. La caractéristique de la politique française d'avant-guerre fut de ne l'être pas. Valcourt, dans l'OPINION du 30 décembre 1941, remarque très justement :

*Il est à mon sens assez puéril de rendre l'Angleterre responsable de nos malheurs, comme si nous n'avions pas été assez grands garçons pour nous rendre compte des torts qui nous étaient causés par la façon d'agir de notre ancienne alliée et pour adopter en face d'elle l'attitude ferme et clairvoyante qui nous eût empêché d'en pâtir.*

Ne récriminons pas. N'adressons de reproches qu'à nous-mêmes : reprochons-nous de nous être laissé tromper. Travaillons à ne plus l'être dans l'avenir. Arrachons son masque de générosité à la politique britannique, analysons-en les ressorts, mettons-les au grand jour. Et surtout suivons le Maréchal dans les voies de la Révolution nationale qui, seule peut rendre la pleine indépendance à la politique de notre pays.

### Les quatre fonctions de l'Etat.

Une des caractéristiques de la République était de s'occuper de tout et de ne rien faire correctement : elle était aussi impuissante qu'envahissante.

L'Etat, quand il est bien administré, écrit Jean Doucet dans la VOLONTE INDOCHINOISE du 29 décembre 1941, n'a presque pas affaire aux individus. C'est sur les sociétés dont il a la charge et c'est aussi sur leurs rapports mutuels que s'exercent ses principaux attributs.

Seules les personnalités d'exception, criminels, héros ou saints ont des rapports avec l'Etat qui a le droit et le devoir de reconnaître ces anomalies, pour les récompenser ou pour les châtier.

Pour tout le reste, l'Etat laisse agir sous son sceptre et sous son épée la multitude des petites organisations spontanées qui groupent et dirigent les instincts collectifs de l'homme.

La société humaine qui produit des individus ne saurait être composée de ce qu'elle produit ; elle est donc composée d'autres groupements, d'êtres humains que leurs affinités ou leurs besoins font vivre groupés ; on les appelle communes, syndicats, corporations, compagnies littéraires ou scientifiques, nations et religions.

« L'Etat est postérieur à ces groupements ; il les reconnaît, il en tient registre, il ne les crée pas ». J'ajoute même qu'il ne doit point les créer sous peine de fausser le jeu des affinités naturelles qui constitue la véritable liberté.

Les quatre fonctions de l'Etat, conclut l'auteur, sont : la défense nationale, la diplomatie, la justice, les finances.

### Les spontanéités régionales.

L'Etat décentralisé et spécialisé laisse aux initiatives locales la possibilité et l'occasion de se manifester. Dans l'OPINION du 26 décembre 1941, Valcourt voit

dans l'élection de Henri Pourrat, l'écrivain auvergnat, à l'Académie Goncourt, un signe des temps :

Le choix de M. Pourrat, écrivain régionaliste, qui a passé sa vie à faire connaître et à chanter son Auvergne natale montre, je crois, que l'Académie Goncourt est résolue à s'associer à cette offensive contre l'hypertrophie parisienne, qui a tant nui à la littérature française, l'a appauvrie, anémiée, sophistiquée plus qu'on ne saurait dire.

Les frères Goncourt, s'ils revenaient parmi nous, seraient sans doute fort surpris de voir leur pensée interprétée de la sorte, mais ils ne manqueraient pas de s'en réjouir car c'étaient, malgré tout, de bons Français !

La valeur de ce signe ne doit pas être sous-estimée : Mistral n'avait-il pas écarté, d'une autre académie, de l'Académie française, « parce qu'il n'écrivait pas en français ? »

Dans sa sphère, l'Indochine, suivant ce même esprit régionaliste, s'organise dans les divers domaines, dans le domaine intellectuel comme dans les autres. La création de la « Compagnie dramatique du Renouveau » est une première étape du renouveau théâtral en Indochine.

Tout le monde, écrit le DONG-PHAP du 30 décembre 1941, en Indochine connaît M. Claude Bourrin, vieil Indochinois qui a passé quarante ans dans ce pays.

Après une carrière administrative bien remplie, M. Bourrin s'est tourné vers le théâtre et maintes pièces classiques jouées par lui sont restées dans la mémoire des Annamites intellectuels.

M. Bourrin est encore un écrivain de talent. Son livre Choses et gens d'Indochine a rallié les suffrages de tous les critiques indochinois. De retour au Tonkin pour prendre la direction de la firme Ciné-Théâtres d'Indochine, M. Bourrin s'emploie à former une compagnie dramatique tonkinoise en vue d'accueillir et de former les futurs artistes de la rampe.

Je souhaite ardemment son immédiate réalisation, car le théâtre annamite moderne manque absolument d'interprètes de valeur.

En attendant, applaudissons à un autre succès de M. Bourrin « La compagnie dramatique du Renouveau » ou « Phuc-Hung Kich-doàn ».

De nouveaux artistes nous feront rire avec des comédies spirituelles et drôlatiques. Le rire lui-même peut être mis au service de la Patrie par de bonnes volontés.

### Un musée historique de l'Indochine.

L'Indochine française a un passé déjà long. Déjà elle a ses morts, ses traditions, ses souvenirs. C'est pourquoi dans son numéro du 27 décembre 1941, le COURRIER D'HAIPHONG, à propos de l'« Indochine dans le Passé » qui a obtenu sa grosse part de succès parmi les autres merveilles de la Foire, suggère la création d'un Musée historique permanent.

Cette exposition historique pourrait être le point de départ d'un musée permanent faisant suite au musée de l'Ecole Française d'Extrême-Orient. L'homme historique récent et l'homme moderne font suite à l'homme de la préhistoire, des temps incertains et des grandes migrations.

### L'enseignement par l'image.

Rien ne « porte » davantage que l'enseignement par l'image.

Le progrès de notre pays, écrit le TRI-TAN du 26 décembre 1941, ayant été retardé depuis des âges par l'influence néfaste d'une littérature frivole et de mauvais goût, l'heure est venue de nous intéresser aux questions importantes qui se rapportent à la vie réelle de notre société.

Beaucoup d'entre nous, à cause de notre genre de vie et de notre situation de famille ne peuvent fréquenter l'école pour recevoir des connaissances utiles à leur formation. Il est bon de leur appliquer la méthode d'enseignement indirecte, enseignement qui fait plus appel aux sens qu'à l'esprit. En vue de tels résultats, des mesures ont été prises pour que les faits sensationnels dans les journaux soient mis en relief et que les propagandes littéraires commerciales et cinématographiques soient présentées sous une forme artistique et attrayante.



Sans être tous des gens instruits capables de goûter des plaisirs intellectuels, la plupart de nos compatriotes sont parfois plus enclins à l'observation qu'à la réflexion.

### Le travail manuel dans les écoles.

L'image rapproche de la réalité et de la vie. Le travail manuel aussi. Ce n'est pas de l'« intellectuel » que l'on doit revenir au « réel » : c'est du réel que doit se dégager la pensée.

Un menuisier, écrit le DIEN-TIN du 29 décembre 1941, s'est étonné que dans les écoles, on semble négliger actuellement le côté intellectuel et attacher une grande importance au travail manuel.

Sans doute, l'école forme l'intelligence et l'enseignement qu'on y distribue est de la meilleure méthode. Mais on y apprend aussi aux enfants le travail manuel pour les rendre habiles et leur inculquer les notions de l'art. Les enfants seront dirigés vers les études pour lesquelles ils ont des aptitudes particulières. Ainsi, le travail manuel n'a que des avantages.

### La jeunesse et les sports.

En tout, il faut revenir au réel ; il est excellent de parler de sports à la jeunesse, mais il faut que la jeunesse en fasse réellement et ne soit pas sportive que dans les allures et les paroles.

On a à se plaindre, écrit le BAO-MOI du 27 décembre 1941, de ce que le nombre de sportifs est inférieur à celui des sympathisants de sports.

Ces derniers sont ceux qui viennent tous les dimanches au stade pour assister aux matchs de foot-ball ou, deux fois par semaine, aux courses de chevaux en dépensant quelques centaines de francs, suivant la parole de Georges Duhamel, de l'Académie française. Ils aiment aussi assister aux compétitions de boxe anglaise ou de natation. En résumé, ils considèrent jusqu'ici les sports et l'éducation physique comme un amusement à l'égal des spectacles auxquels on assiste habituellement : combat de coqs, mise en liberté des pigeons, théâtre, cinéma...

Aimer le sport de cette manière ne fait qu'abaïsser sa valeur aussi bien que celle du sportif. Car le sport consiste à la formation et l'embellissement du corps de l'homme et pratiquer le sport c'est cultiver l'idée de puissance et d'union.

★★

Il faut aussi que toute la jeunesse, la jeunesse féminine autant que la jeunesse masculine, soit sportive.

Il est vrai, écrit le BAO-MOI du 3 janvier 1942, que le sport de compétition est réservé exclusivement aux hommes ; pour des raisons physiologiques, la femme ne doit pas le pratiquer.

Mais la femme moderne a le devoir de conserver sa force et sa santé, d'avoir un corps et une âme sains. Elle doit choisir des méthodes de culture physique appropriées, comme celles d'Irène Popart, de Dalcroze et du Suédois Ling.

Selon moi, la méthode Hébert est la meilleure base d'entraînement pour pratiquer d'autres sports tels que le footing, le tennis, le vélo, le canotage, etc...

Espérons que la femme annamite se délivrera des préjugés routiniers pour penser à la formation d'épouse saine, de bonne mère, car plus que jamais, le pays a besoin d'éléments féminins braves et vigoureux.

### Le souvenir de Sully.

Goût des réalités, désir de s'endurcir physiquement et moralement, goût des travaux manuels, amour de la terre, telles sont certaines des idées maîtresses qui doivent présider à la vie de la France et de l'Indochine.

Ces idées seront victorieuses. La VERITE du 26 décembre 1941, sous la plume de Rieutort, nous montre comment, en d'autres temps, Sully, qui avait eu à résoudre certains problèmes analogues à ceux qui se posent à nous, s'y était pris.

D'accord avec son maître, Sully encouragea l'agriculture, créant un mouvement d'opinion en sa faveur. On connaît sa maxime célèbre : « Labourage et pâturage sont les deux mamelles dont la France est alimentée, les vraies mines et trésors du Pérou ». L'or, apporté d'Amérique par les gallions d'Espagne, avait

été la cause d'une longue crise économique. Déjà naissait la doctrine mercantiliste que Montchrestien devait formuler bientôt. Il importait de ramener l'opinion aux vérités premières. Olivier de Serres pour sa part, mettait l'accent, dans son Théâtre d'Agriculture, sur les réalités terriennes, dédaigneux des songes dorés et des lointains eldorados.

Le mirage des lointains eldorados qui se présentaient à nous sous les espèces (si l'on peut dire) de la fraternité universelle et de la paix éternelle, nous ont fait au moins autant de mal que le Pérou aux hommes du XVI<sup>e</sup> siècle. Comme Henri IV et Sully, mais en vue d'une œuvre plus immense et plus complète, le Maréchal et ses ministres nous convient au réel. Seul support solide d'une vraie solidarité et d'une vraie spiritualité.

### La vraie spiritualité.

Il ne suffit pas, écrit FRANCE-ANNAM du 26 décembre 1941, d'avoir un « idéal » en tête, ni de se faire une idée quelconque du droit et du devoir. Blum et aussi Daladier prétendaient avoir un idéal et une conception du devoir, mais ce n'était ni la juste, ni la bonne. Cet idéalisme, ce jurisme, ce moralisme doivent être conformes à la vérité idéale, morale et juridique. En d'autres termes, il faut avoir raison. Comme les rois de France qui avaient soin « de toujours raison garder » le Maréchal, en nous conduisant à l'ordre nouveau, a raison.

L'ordre nouveau ne sacrifie rien de l'idéal, mais nous ramène à la raison. Nous ne devons pas répondre à la haine, nous devons pardonner les injures ; nous n'en voulons pas plus à nos vainqueurs d'aujourd'hui que nous n'en avons voulu à ceux qu'il y a vingt-trois ans nous avions vaincus. Tous les hommes sont les feuilles d'un même arbre, notre devoir d'homme, de Français et de chrétien est d'aimer notre prochain ; nous l'aimons, mais nous savons que notre prochain est d'abord et en premier lieu le plus proche proximus : ceux de notre famille, ceux de notre Patrie.

Et par « Patrie », comme l'auteur, nous entendons tous, l'« EMPIRE », France et Indochine indissolublement unies comme les membres d'une même famille.

### La civilisation indochinoise.

L'Indochine, fille de France, France d'Asie, est, grâce à cette conjonction qu'elle réalise de l'Occident et de l'Orient, appelée à faire naître sur son sol une civilisation d'une extraordinaire richesse.

L'Indochine est le carrefour de trois des plus grandes civilisations du monde, écrit VOIX D'EMPIRE du 29 décembre 1941 : la civilisation bouddhique, la civilisation chinoise ou confucéenne et la civilisation occidentale. Et chacune de ces trois civilisations, notre Indochine les possède sous ses formes les plus complètes.

La civilisation bouddhique ? Elle en est imprégnée sous ses deux formes (Petit Véhicule au Cambodge, Grand Véhicule en pays d'Annam).

La civilisation confucéenne ? Comment ne la tiendrait-elle pas puisqu'elle est mère de la civilisation annamite traditionnelle ?

La civilisation occidentale ? Mais elle est également sienne, car elle la reçoit par le canal de la France, sous sa forme la plus complète. C'est donc réellement par la manière la plus riche que l'Indochine reçoit par la France la civilisation occidentale. Carrefour de ces divers courants civilisateurs, l'Indochine est en train d'en devenir le creuset. Elle ne cessera de l'être chaque jour davantage. Elle va faire sur son sol ce que, depuis deux mille ans, la France fait sur le sien : d'un mélange, elle fera une combinaison.

D'éléments civilisateurs différents, elle créera (elle est en train de le faire) une synthèse d'une originalité suprême. Amalgamant en elle presque tout ce que l'humanité pensante a rencontré par les voies de l'esprit, la spiritualité indochinoise sera essentiellement, largement humaine, c'est-à-dire ouverte à tout ce que l'homme peut découvrir de beau, de bon, de vrai.

C'est par cet humanisme autant que par les traits spécifiquement français, qu'elle grandira en commun avec la France et qu'elle s'affirmera chaque jour davantage la fille de celle-ci.



# La Vie Indochinoise

par Jean DESCHAMPS

## Messages et vœux de Nouvel An.

**Au Maréchal Pétain.** — Le Vice-Amiral d'Escadre Jean Decoux, Haut Commissaire de la France dans le Pacifique, a transmis au Secrétaire d'Etat aux Colonies le message suivant :

*Les populations de l'Union Indochinoise tout entière, groupées étroitement derrière leurs chefs, m'ont fait tenir les souhaits qu'elles forment au seuil de l'année qui vient. En leur nom comme, j'en suis sûr au nom de tous les éléments fidèles des possessions françaises du Pacifique relevant de mon autorité, je vous prie d'agréer leurs vœux chaleureux et sincères pour votre personne, auxquels je joins les miens.*

*Je vous serais aussi reconnaissant de transmettre au Maréchal, Chef de l'Etat, les souhaits fervents qui montent vers lui de tous les cœurs de cette partie de l'Empire. A l'aube de l'année qui s'ouvre, nous renouvelons notre serment de dévouement absolu à sa personne et à son œuvre et nous regardons l'avenir de notre pays et de l'Empire tenu entre ses mains, avec une confiance unanime et totale.*

**La Réponse du Maréchal.** — L'Amiral Platon vient d'adresser au Vice-Amiral d'Escadre Jean Decoux, Haut Commissaire de la France dans le Pacifique, la réponse suivante :

*Le Maréchal, Chef de l'Etat, a pris connaissance du message de souhaits qu'à l'approche de la nouvelle année vous avez adressé au nom des populations de l'Union Indochinoise et des éléments fidèles des terres françaises du Pacifique. Il m'a prié de vous faire part de sa grande satisfaction en présence de la belle tenue dont fait preuve l'Empire français dans les circonstances difficiles qu'il traverse et, en particulier, de l'attitude de l'Indochine, qui, dans une position de neutralité, se trouve placée au centre du grave conflit opposant des Grandes Puissances en Extrême-Orient.*

*Les chaleureux témoignages d'attachement à la Mère-Patrie qui lui sont parvenus des populations indochinoises, ainsi que de celles demeurées loyales, les Iles du Pacifique, et les établissements de l'Inde, confirment, en effet, que ni l'éloignement, ni l'isolement consécutif aux difficultés de communication ne peuvent altérer — bien au contraire — leur solidarité avec la Métropole. Dans l'union des cœurs et la fermeté des esprits, les populations des territoires français, relevant de votre haute direction, peuvent et doivent conserver toute leur foi dans le destin du pays au retour de la paix.*

*Aux souhaits affectueux et fervents que leur adresse, ainsi qu'à vous, le Chef de l'Etat, je joins les miens très cordiaux. Je tiens, en outre, à cette occasion à vous exprimer toute la confiance avec laquelle ma pensée suit vos efforts dans la tâche si délicate qui vous est confiée.*

**Messages entre l'Indochine et les îles Wallis.** — Nous avons tenu à ranger parmi les messages de nouvel an cet émouvant échange de télégrammes entre le Vice-Amiral d'Escadre et le Résident des îles Wallis, minuscule archipel de 4.500 habitants perdu au large du 180° méridien, à la hauteur des Samoa.

A la suite de la nomination du Vice-Amiral d'Escadre Jean Decoux aux fonctions de Haut Commissaire de la France dans le Pacifique, le Résident des îles Wallis et l'Evêque de Mataoutou ont adressé au Gouverneur Général de l'Indochine, les messages suivants :

*Fier honneur servir sous vos ordres, vous prie bien vouloir agréer assurance mon entier et respectueux dévouement. Roi des Wallis, tous Français et Chefs indigènes me chargent vous prier accepter très respectueusement félicitations votre nomination poste Haut Commissaire France dans Pacifique qui comble leurs*

*vœux. Occasion Nouvel An, ils vous demandent bien vouloir agréer leurs souhaits très sincères et vous expriment leur attachement et la confiance qu'ils mettent en l'avenir. Joignant mes vœux aux leurs, vous demande les agréer avec hommages mes sentiments respectueux.*

Au nom de la Mission des Wallis, Monseigneur Poncet s'adressa à l'Amiral Decoux en ces termes : *Particulièrement heureux présenter notre Haut Commissaire hommages personnels et Mission Wallis.*

En réponse à ces télégrammes, l'Amiral Decoux a adressé le message suivant au Résident de l'archipel des Wallis : *Très sensible aux aimables vœux que vous m'avez transmis au nom archipel des Wallis, je vous en remercie vivement ainsi que Monseigneur Poncet, le Roi des Wallis et tous Français et Chefs indigènes. Je suis d'autant plus heureux d'avoir désormais sous mon autorité les îles que vous administrez qu'elles ont donné depuis l'armistice le plus bel exemple de loyalisme et d'attachement à la France. Complimentez de ma part tous les intéressés et dites-leur que je m'efforcerai de vous venir en aide par tous les moyens. Je forme des vœux pour que 1942 ramène le bonheur et la prospérité dans l'archipel.*

**Les vœux de la Mission Japonaise.** — Le 31 décembre dans l'après-midi, le Gouverneur Général a reçu S. E. Yoshisawa, accompagné de S. E. Kuriyama qui, dans les termes suivants, lui a présenté les vœux de la Mission japonaise :

EXCELLENCE,

*A la veille du Nouvel An, je vous prie d'agréer l'expression de mes vœux les plus sincères et les plus chaleureux pour vous-même et pour votre famille.*

*Je tiens à vous exprimer, à cette occasion, combien j'apprécie les efforts personnels de Votre Excellence pour rendre notre collaboration de plus en plus étroite non seulement dans le domaine de la défense commune mais aussi dans d'autres domaines, en particulier, dans le domaine économique.*

*Je souhaite ardemment que l'année à venir renforcera davantage la solidarité d'intérêts entre le Japon et l'Indochine et nous apportera les fruits de nos efforts pour le bien commun des deux pays.*

L'Amiral Decoux a ensuite rendu sa visite à l'envoyé extraordinaire du Gouvernement japonais. En lui adressant ses vœux, le Chef de l'Union a rappelé combien les contacts entre S. E. Yoshisawa et lui-même avaient été efficaces pour le règlement des difficultés qui avaient pu surgir.

Il a exprimé sa confiance dans l'avenir des relations entre l'Indochine et le Japon, qui se développeront dans un esprit sans cesse accru de compréhension réciproque et remercié S. E. Yoshisawa de tout ce qu'il a déjà fait dans ce sens.

## Dans la Haute Administration Indochinoise.

Le Vice-Amiral d'Escadre Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine, vient d'adresser, le 2 janvier, à M. Thibaudeau, Résident Supérieur au Cambodge, le message suivant :

*Au moment où vous allez quitter l'Administration indochinoise, après une longue et brillante carrière faite de labeur intelligent et de dévouement, je tiens à vous féliciter des qualités exceptionnelles que vous avez déployées dans l'exercice de vos fonctions. Je vous remercie de même de l'excellente collaboration que vous m'avez apportée depuis dix-huit mois et de l'heureuse impulsion que vous avez su donner au Cambodge dans des circonstances particulièrement délicates.*

A M. Thibaudeau qui prend ainsi une retraite bien méritée succède M. Jean de Lens, Administrateur de



1<sup>re</sup> classe des Services civils, nommé par décret du 29 décembre 1941, aux fonctions de Résident Supérieur p. i. au Cambodge.

Au Laos, par décret du 29 décembre 1941, M. Louis Brasey, Inspecteur des Affaires administratives en Cochinchine, a été nommé Résident Supérieur de 3<sup>e</sup> classe et Résident Supérieur au Laos.

### Le Nouvel An en Indochine.

La nouvelle année 1942 qui, selon certaines prédictions, sera l'année cruciale pour certains peuples en guerre, s'est ouverte en Indochine dans une atmosphère de calme, de paix et de travail. Malgré le conflit qui gronde à ses portes et malgré les grondements du canon qui tonne en Chine au Nord, en Birmanie et en Thaïlande à l'Ouest, en Malaisie, au Bornéo au Sud et au Sud-Est, dans les Philippines à l'Est, la grande Fédération poursuit sa route dans l'ordre et la confiance.

Cette confiance et cette foi dans le destin du pays et de la France, elle les met à profit afin d'entreprendre une vaste croisade pour le secours d'hiver. C'est ainsi que s'est ouverte l'année 1942, sous le signe de la solidarité et de la générosité nationales.

Une quinzaine impériale au bénéfice de la campagne d'hiver du Secours National va s'ouvrir en janvier 1942, précise le communiqué publié à ce sujet. En plus de manifestations sportives et théâtrales, de ventes d'insignes, cette quinzaine impériale prévoit, à partir du 31 décembre, l'abandon d'une journée de salaire, revenu ou bénéfice.

Français et Indochinois qui compatissez aux souffrances de la population de la Métropole, versez votre obole. Inscrivez-vous avec empressement sur les listes de souscription qui vous seront présentées et, à défaut, versez à la Mairie ou aux bureaux de la Résidence de votre domicile.

Est-il, en effet, pour nous, Français d'Indochine, de tâche et de devoir plus pressants que ceux de venir en aide à nos compatriotes de France dans la gêne et le malheur ?

### La course cycliste Hanoi-Pnompenh.

Comme l'on sait, la course Hanoi-Saigon, en raison de l'excellente forme des coureurs, a été prolongée jusqu'à Pnom-penh avec les étapes suivantes : Saigon-Cantho, le 14 janvier ; Cantho-Chaudoc, le 16 janvier ; Chaudoc-Pnompenh, le 18 janvier. Quatre capitales auront ainsi été atteintes au cours d'une randonnée formidable de 2.200 kilomètres environ qui suscite dans toute l'Indochine un intérêt prodigieux.

Nous avons laissé nos coureurs à la fin de la deuxième étape, c'est-à-dire à Vinh, où les Tonkinois dominaient nettement avec 5 classés sur les 11 premiers au classement général.

La Troisième étape, Vinh-Donghoi (190 kilomètres) s'est courue le 30 décembre en deux demi-étapes : Benthuy-Quangkhê et Quangkhê-Donghoi, c'est-à-dire avec neutralisation des deux plus importants bacs d'Indochine.

La première demi-étape, courue à 32 km. 200 de moyenne par un temps épouvantable et une route parfois défoncée, a vu l'effondrement des Tonkinois, poursuivis par une suite continue de crevaisons, alors que les Cochinchinois n'eurent pas une seule fois à changer de boyaux.

La deuxième demi-étape procura, il est vrai, au Tonkin, avec Vu-van-Than, l'occasion de prendre la première place au sprint.

#### Classement à la première demi-étape.

- 1<sup>er</sup> Nguyễn-van-Theu (Coch.), 4 h. 5 m. 39 s. ;
- 2<sup>e</sup> Lê-thanh-Cac (Coch.) ;
- 3<sup>e</sup> Pham-dinh-Tiên (Coch.) ;
- 4<sup>e</sup> Vo-vinh-Loi (Coch.) ;
- 5<sup>e</sup> Guichaoua (Terre) ;

- 6<sup>e</sup> Nguyễn-van-Duom (Coch.) ;
- 7<sup>e</sup> Goussaud (Marine) ;
- 8<sup>e</sup> Perhirin (Marine) ;
- 9<sup>e</sup> Tan-Dinh (T.) ;
- 10<sup>e</sup> Huynh-ngoc-Thac (Camb.) ;
- 11<sup>e</sup> Vu-van-Than (T.).

#### Classement à la deuxième demi-étape Quangkhê-Donghoi.

- 1<sup>er</sup> Vu-van-Than (T.) ;
- 2<sup>e</sup> Nguyễn-van-Duom (Coch.) ;
- 3<sup>e</sup> Perhirin (Marine) ;
- 4<sup>e</sup> Truong-quốc-Sên (T.) ;
- 5<sup>e</sup> Franqui (Terre).

#### Quatrième étape : Donghoi-Huê, 165 kilomètres.

Pas grand changement dans le classement général. Vu-van-Than est 18<sup>e</sup>, malgré qu'il ait remporté tous les sprints des deux demi-étapes.

Après la quatrième étape, le classement général s'établit comme suit :

- 1<sup>er</sup> Nguyễn-van-Thêu (Coch.) ;
- 2<sup>e</sup> Lê-thanh-Cac (Coch.) ;
- 3<sup>e</sup> Goussaud (Marine) ;
- 4<sup>e</sup> Perhirin (Marine) ;
- 5<sup>e</sup> Nguyễn-van-Duom (Coch.) ;
- 6<sup>e</sup> Guichaoua (Terre) ;
- 7<sup>e</sup> Lê-sy-Cu (T.) ;

.....  
18<sup>e</sup> Vu-van-Than (T.).

#### Cinquième étape : Huê-Tourane, 106 kilomètres.

Le maillot jaune défend énergiquement ses couleurs contre les magnifiques estocades du Tonkinois Vu-van-Than qui passe 8<sup>e</sup> au classement général à Tourane, gagnant ainsi dix places. Très belle victoire du Cambodgien Nguyễn-phat-Gia. Perhirin et Manivel, souffrants de maux de ventre, doivent abandonner.

#### Ordre d'arrivée à Tourane :

- 1<sup>er</sup> Nguyễn-phat-Gia (Camb.) ;
- 2<sup>e</sup> Vu-van-Than (T.) ;
- 3<sup>e</sup> Nguyễn-van-Thêu (Coch.) ;
- 4<sup>e</sup> Bonneton (Air) ;
- 5<sup>e</sup> Duom (Coch.) ;
- 6<sup>e</sup> Pham-nhat-Sam (Coch.) ;
- 7<sup>e</sup> Guichaoua (Terre) ;
- 8<sup>e</sup> Goussaud (Marine).

#### Sixième étape : Tourane-Quangngai, 130 kilomètres.

Vu-van-Than continue à faire des étincelles, et à grignoter peu à peu les trente minutes qui le séparent du maillot jaune. Classement dans l'ordre suivant :

- 1<sup>er</sup> Vu-van-Than (T.) ;
- 2<sup>e</sup> Franqui (Armée) ;
- 3<sup>e</sup> Tan-Dinh (T.) ;
- 4<sup>e</sup> Duom (Coch.) ;
- 5<sup>e</sup> Nguyễn-manh-Cô (T.) ;
- 6<sup>e</sup> Truong-quốc-Sên (T.) ;
- 7<sup>e</sup> Vu-trong-Ky (T.).

#### Septième étape : Quangngai-Quinhon, 175 kilomètres.

Vu-van-Than gagne encore une fois au sprint à l'arrivée et monte au 6<sup>e</sup> rang dans le classement général.

#### Ordre d'arrivée à l'étape :

- 1<sup>er</sup> Vu-van-Than (T.) ;
- 2<sup>e</sup> Nguyễn-phat-Gia (Camb.) ;
- 3<sup>e</sup> Truong-quốc-Sên (T.) ;
- 4<sup>e</sup> Tan-Dinh (T.) ;
- 5<sup>e</sup> Vo-vinh-Loi (Coch.) ;
- 6<sup>e</sup> Duom (Coch.) ;
- 7<sup>e</sup> Franqui (Armée).



**Huitième étape : Quinhon-Nhatrang, 228 kilomètres,** a été partagée en deux demi-étapes : Quinhon-Tuyhoa et Tuyhoa-Nhatrang. La plus dure certainement de tout le parcours et à coup sûr la plus fertile en incidents. Vu-van-Than, malgré une chaîne cassée, et deux changements de machine trouva le moyen de gagner les deux demi-étapes dans une forme éblouissante. Cette double victoire le porte au 4<sup>e</sup> rang du classement général.

Dans l'ordre à Tuy-hoa :

- 1<sup>er</sup> Than (T.) ;
- 2<sup>e</sup> Lê-thanh-Cac (Coch.) ;
- 3<sup>e</sup> Duom (Coch.) ;
- 4<sup>e</sup> Sâm (Coch.) ;
- 5<sup>e</sup> Hac (Coch.) ;
- 6<sup>e</sup> Theu (Coch.).

Dans l'ordre à Nha-trang :

- 1<sup>er</sup> Than (T.) ;
- 2<sup>e</sup> Gia (Camb.) ;
- 3<sup>e</sup> Nguyễn-manh-Cô (T.) ;
- 4<sup>e</sup> Tân-Dinh (T.) ;
- 5<sup>e</sup> Franqui (Terre).

Gros changements dans le classement général à l'étape de Nha-trang :

- 1<sup>er</sup> Thêu (Coch.) ;
- 2<sup>e</sup> Cac (Coch.) ;
- 3<sup>e</sup> Duom (Coch.) ;
- 4<sup>e</sup> Than (T.) ;
- 5<sup>e</sup> Guichaoua (Terre) ;
- 6<sup>e</sup> Sâm (Coch.) ;
- 7<sup>e</sup> Goussaud (Marine).

Le retard de trente et une minutes de Than à la quatrième étape est réduit à vingt seulement. Le handicap reste cependant considérable pour les sept étapes qui restent à courir.

★ ★

#### Du 12 au 18 Janvier 1942. Ecoutez "Radio-Saigon"

**Lundi 12.** — 19 h. 45 : *L'Indochine au travail*, par Jean Marly : « L'architecture » ; — 20 h. 15 : La semaine de Radio-Saigon ; — 20 h. 17 : Le message du jour ; — 20 h. 20 : Radio-cocktail ; — 21 heures : *Le courrier des Auditeurs*, par Jade ; — 21 h. 15 à 21 h. 30 : Vos disques préférés.

**Mardi 13.** — 12 h. 20 à 12 h. 35 : Chansons de Paulette Mauve et Heritza ; — 19 h. 45 : *L'hygiène alimentaire aux pays chauds*, par le docteur Hezard ; — 20 heures : Informations ; — 20 h. 15 : *Le message du jour*, par la Légion ; — 20 h. 20 : *La symphonie du nouveau monde*, de Dvorak ; — 21 heures à 21 h. 30 : Chansons régionales : la Corse.

**Mercredi 14.** — 12 h. 20 à 12 h. 35 : Musique militaire ; — 19 h. 45 : Pour les enfants : *Reine des neiges* ; — 20 h. 15 : Le quart d'heure de la jeunesse : *Une jeune fille française* ; — 20 h. 30 : Le tour de chant : Chevalier, Michel Simon, Boucher, etc... ; — 21 heures à 21 h. 30 : Vos disques préférés.

**Jeudi 15.** — 19 h. 45 : *La marche héroïque*, de Saint-Saëns ; — 20 h. 15 à 21 h. 30 : Théâtre : *Le pavillon brûlé*, pièce de Stève Passer.

**Vendredi 16.** — 12 h. 20 à 12 h. 35 : Pills et Tabet et Mireille ; — 19 h. 45 : Colline vous parle ; — 20 h. 15 : Le message du jour ; — 20 h. 20 : *Le coffret à musique*, par Charles Roques ; — 20 h. 50 à 21 h. 30 : *Morgane, reine des flots*, par Paule Bonnin.

**Samedi 17.** — 19 h. 45 : Causerie ; — 20 h. 15 : *Le message du jour*, par la Légion ; — 20 h. 20 : La galerie des vedettes ; — 20 h. 50 à 21 h. 30 : Musique de danse.

**Dimanche 18.** — 19 h. 45 : Causerie religieuse : *Bien penser*, par le R. P. Lefase ; — 20 h. 07 : La semaine dans le monde ; — 20 h. 15 à 21 h. 30 : Soirée consacrée aux œuvres de Mozart : *Don Juan*, *La flûte enchantée*, *Les noces de Figaro*, *Concerto pour le violon*.

## Naissances, Mariages, Décès...

### Naissances.

#### COCHINCHINE

DANIELLE, fille de M<sup>me</sup> et M. Jean Toulouse, agent de la Banque de l'Indochine à Saigon (29 décembre 1941).

PHILIPPE, fils de M<sup>me</sup> et M. Nobili, maréchal des logis.

ANNE-MARIE-MARGUERITE, fille de M<sup>me</sup> et M. Nanta, chef de travaux à l'Institut des Recherches agronomiques.

NOELLE-YVONNE-JEANNE, fille de M<sup>me</sup> et M. Thébaut, capitaine de frégate de la Marine Nationale.

#### TONKIN

MIREILLE-NICOLE-JEANNETTE, fille de M<sup>me</sup> et M. Sauvena (Marius-Russo), inspecteur de la Sûreté (25 décembre 1941).

JEAN-MARIE, fils de M<sup>me</sup> et M. Louis Manent, directeur de l'Omnium Indochinois, à Hanoi (25 décembre 1941).

SIMONE, fille de M<sup>me</sup> et M. Bruno Kuppel, fondé de pouvoirs à la Société Cotonnière du Tonkin à Nam-dinh (29 décembre 1941).

GHYSLAINE-ANNE-MARIE, fille de M<sup>me</sup> et M. Robert Petit-Jean, inspecteur de la Sûreté (29 décembre 1941).

MICHÈLE-ROBERTE, fille de M<sup>me</sup> et M. Servière, ingénieur des Mines à Haiphong (30 décembre 1941).

MARIE-NOELLE-JEANNE-MADELEINE, fille de M<sup>me</sup> et M. Léon Dot, directeur de la Compagnie Franco-Asiatique des Pétroles (30 décembre 1941).

PATRICK-RENÉ-DOMINIQUE, fils de M<sup>me</sup> et M. Lucien Henry, administrateur des Services civils (31 décembre 1941).

ROBERT-PHILIPPE-HENRI, fils de M<sup>me</sup> et M. Joseph Jean, contrôleur principal des P. T. T. (31 décembre 1941).

### Fiançailles.

#### COCHINCHINE

M. GÉRARD DE BROCA CHAMPSARIN, des Plantations Michelin, avec M<sup>lle</sup> JACQUELINE GILLARD.

#### TONKIN

M. LOGER MORBIDELLI, mécanicien à bord du *Kontum*, avec M<sup>lle</sup> EVELYN, fille de M<sup>me</sup> et M. Mahieux, de la Société des Charbonnages du Dong-triêu.

### Mariages.

#### COCHINCHINE

M. FRANÇOIS TRAN-VAN-MINH, inspecteur de la Standard Vacuum Oil Co, avec M<sup>lle</sup> HÉLÈNE, fille de M<sup>me</sup> et M. Lê-van-Giap, doc-phu su en retraite (29 décembre 1941).

M. RAYMOND BACHEL avec M<sup>lle</sup> ANDRÉE, fille de M<sup>me</sup> et M. Albert Luzergues, directeur de l'École des Aveugles (3 janvier 1941).

M. JACQUES MARTYRIS avec M<sup>lle</sup> RAYMONDE BEZ (3 janvier 1941).

#### TONKIN

M. FRANÇOIS-CHARLES FAGALDE, chef du Secrétariat de la Chambre de Commerce de Haiphong, avec M<sup>lle</sup> SIMONE-JULIETTE LAURENÇONT (27 décembre 1941).

M. ANTOINE DESCHAMPS, ingénieur du Cadastre, avec M<sup>lle</sup> EUGÉNIE-YVONNE-SABINE COLLINET DE LA SALLE (27 décembre 1941).



M. SORTIRIS CARMAGNOLAS, transitaire, avec M<sup>lle</sup> HOANG-LOAN (27 décembre 1941).

M. NGUYEN-NGOC-HA, licencié en droit, avec M<sup>lle</sup> LUUYEN, fille de de M<sup>me</sup> et M. Luu-Truong, tri-huyên de Gia-viên (29 décembre 1941).

### Prochains mariages.

#### CAMBODGE

M. JULES CRÉPIN, caporal-chef au R. T. C., avec M<sup>lle</sup> BLANCHE LAURENT.

#### TONKIN

M. JULES-EMMANUEL MICHEL, officier de l'Aviation, avec M<sup>lle</sup> JACQUELINE MARTEL.

### Décès.

#### CAMBODGE

M<sup>me</sup> LAKY, épouse de M. Suaa Chhourn, secrétaire des Résidences à Kandal (29 décembre 1941).

#### COCHINCHINE

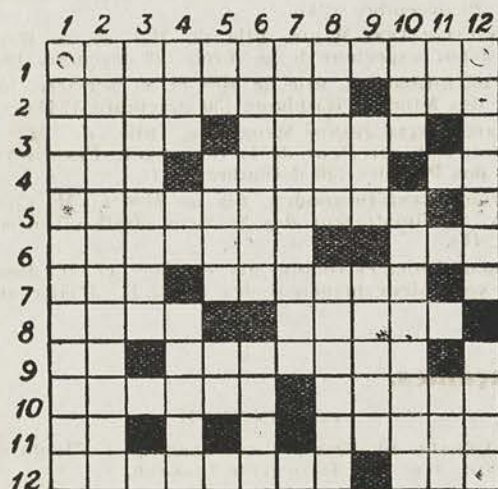
M<sup>me</sup> ROGER ETIENBLED, épouse du professeur technique Etienbled à Saigon (29 décembre 1941).

#### TONKIN

M. SON-XUAN-HOAN, directeur-gérant de la Société Quang-Hung-Long (30 décembre 1941).

M<sup>me</sup> MARIA PHAM-VAN-MIENG, mère de M. Pham-van-Thinh, professeur à Bacninh (1<sup>er</sup> janvier 1942).

### MOTS CROISÉS N° 57



#### 57. — Horizontalement.

1. — Célébraient la Pâque, le quatorzième jour de la lune de mars.
2. — Manquent d'embonpoint — Une des Cyclades.
3. — Adverbe — Angle saillant.
4. — Suinta — Sert à maintenir les fardeaux sur une charrette.
5. — Immigrants d'un certain pays d'Afrique.
6. — Coulai — Ce qui permet de comprendre un problème.
7. — Ce qu'est la Corse — Borate hydraté naturel de soude.
8. — Parfum extrait d'une valérianaçée — Canard.
9. — Préposition — Se couvrit de gloire à Waterloo.
10. — Demi-frère — Préserve de la poussière.
11. — Pronom — Causer un dommage.
12. — Un enfant l'est généralement — Tête.

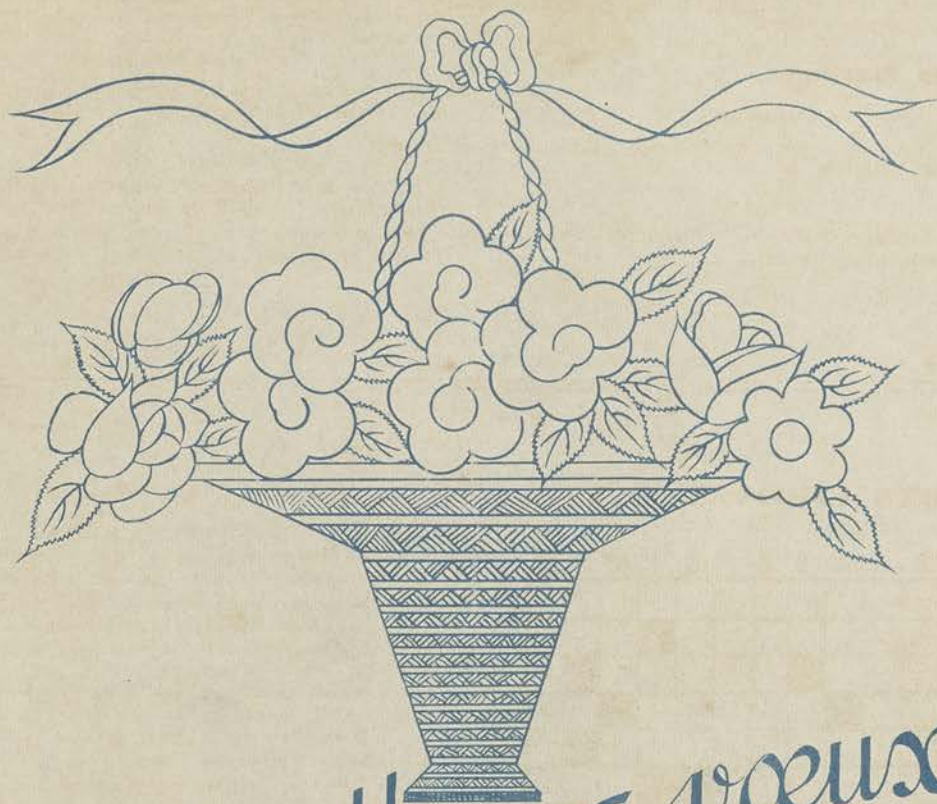
#### 57. — Verticalement.

1. — Qui est imprégnée de sel marin.
2. — Se disent des vaches qui viennent de vèler.
3. — Composa à neuf ans un dictionnaire hébreu.
4. — Signe de satisfaction — Initiales d'un historien suisse (1773-1842) — Reposé.
5. — Phonétiquement : vieux — Environ deux tonnes — Participe.
6. — Menai une existence languissante — Réservé : Morceau de fer coudé et rond.
7. — D'une famille d'annélides.
8. — Département — Forge.
9. — Adverbe — Prénom féminin.
10. — N'avoue pas — Induration pathologique d'un tissu.
11. — Négation étrangère — Cuisinier.
12. — Parfois, on est heureux d'y arriver — Génie fantasque chez les Orientaux.

### SOLUTION DES MOTS CROISÉS N° 56







*meilleurs vœux  
pour 1942*

IMPRIMERIE  
G. TAUPIN & C<sup>IE</sup>  
8.10.12 R. DUVILLIER  
≈ HANOI ≈





Le Palais du Gouverneur Général à Saïgon.